

Projet présidentiel :



MAHAVOKATISE

Édition spéciale
NUMERO
04

Septembre 2021



**CEREMONIE DE PASSATION
DE SERVICE AU MINISTERE**
P.6



Magazine semestriel du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage





PAPRIZ

Projet d'Appui pour l'Amélioration de la Productivité
et de l'Industrialisation du Secteur Riz



AGRIVET

Antoky ny vokatrao

CULTURES SOUS SERRE ET IRRIGATION DE PRÉCISION



SERRES TUNNELS 10MX30M



Serre tunnel de 300 m²
modulable tous les 1m
sur la longueur.

Film PE 200µm, traité anti UV ;
Possibilité de production
toute l'année

KITS D'IRRIGATION GOUTTE À GOUTTE



ECONOMIE D'EAU
30 à 70%

Types : DripK 250, DripK 500,
DripK 1000 ;
Efficience de l'utilisation
de l'eau.

 **LOT 01 A AMBOHIBAO
ANTANANARIVO**

 **034 02 231 05
032 11 370 43**

Sommaire

8 TITRE VERT D'AGNARAFALY POUR LES FAMILLES VULNERABLES

Les travaux battent leur plein

9 FILIERE RIZ

Le MINAE pilote la mise à jour de la stratégie nationale de développement de la riziculture

11 FILIERE ORANGE

Le MINAE appuie les producteurs du Beambiaty

16 PROMOTION DU BIO

Garantir le maintien de l'accès des produits agricoles et agroalimentaires sur tous les marchés

21 PLAE V :

Paturage durable

23 PROJET USAID HAY TAO

Vanille durable et résiliente

24 PROGRAMME PEJAA

252 jeunes agripreneurs incubés et financés repartis dans 21 régions de Madagascar

27 FDA

Lancement officiel de 04 nouvelles antennes régionales

29 L'AGRO-ECOLOGIE

Une solution durable pour améliorer la productivité agricole dans le Vakinankaratra !

32 PADAP

L'approche paysage... pour une riziculture durable dans la cuvette d'Andapa

34 ELEVAGE

La législation vétérinaire révisée



EDITION MADAWORK

Rédaction : Direction de la Communication et du Système d'Information MINAE

2500ex- Régie Publicitaire : MADAWORK

Collaborations & Crédits photos : MINAE- MADAWORK

Contact : 034 39 111 55 / madawork6@gmail.com

EDITO

Chers acteurs engagés pour le développement du monde agricole et de l'agribusiness à Madagascar,

C'est un plaisir de vous adresser mes chaleureuses salutations à l'occasion de la sortie de cette édition spéciale du magazine MAHAVOKATSE, dans laquelle il m'est important de vous exposer ma vision à la tête du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'élevage.

Le secteur agricole a fortement été touché par le COVID-19. L'impact de cette crise sanitaire sera ressenti à court et moyen termes, pointant du doigt les failles dans notre souveraineté alimentaire. Parallèlement, le Kere ne cesse de menacer la survie des populations dans le sud chaque année, sans occulter la malnutrition qui prévaut dans la plupart des régions.

Aujourd'hui, un vaste plan de relance basé sur des concepts piliers tels que le Titre vert, le Dokany Mora ho an'ny Mpamokatra, la spécialisation régionale/districtale « *One District, One Product* » ou ODOP, est mené par le Gouvernement malagasy afin d'apporter des changements structurels, donner aux producteurs les moyens et les solutions pour se nourrir, assurer leurs revenus, créer des emplois et agir favorablement pour l'économie et l'environnement. De plus, je confirme notre volonté de mettre en place les bases fortes d'une agriculture moderne, en particulier via une effective mécanisation le long de la chaîne de valeurs agricoles, qui n'exclut aucune frange de la population rurale active dans le secteur Agricole.

Le département de l'Agriculture et de l'Elevage, pleinement mobilisé auprès des acteurs de chaîne de valeurs agricoles, reste à pied d'œuvre pour mener les actions concrètes dictées par le Velirano n°9 du Président de la République, vers l'autosuffisance alimentaire et l'émergence d'un secteur agricole moderne.

Chers acteurs du changement,

Tirés de cette vision présidentielle d'un pays à vocation agricole et assumant les besoins alimentaires de sa population, les objectifs du Ministère sont clairs, de même que les stratégies et approches requises pour parvenir à une réforme structurée des filières et à la relance du secteur Agricole.

Plusieurs chantiers dépendent de nos efforts soutenus, notre synergie et notre partage d'expériences, de données et de savoir-faire. Plus que jamais, démontrons ensemble notre engagement à soutenir et faire de nos Agriculteurs familiaux et nos pêcheurs, des acteurs investis pour la transformation de nos systèmes alimentaires.



Monsieur Harifidy RAMILISON

Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage

CEREMONIE DE PASSATION DE SERVICE AU MINISTERE

Le 17 Août 2021, s'est tenue au siège du Ministère à Anosy, la cérémonie de passation de service entre le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche sortant, Lucien RANARIVELO et le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage entrant, Harifidy RAMILISON, accompagné du vice-Ministre en charge de l'Elevage, Dr RAYMOND, ces deux derniers étant des familiers de ce département au sein duquel ils ont déjà occupé des postes de responsabilité.



Lors de son premier discours, le Ministre a fait connaître sa volonté de poursuivre les efforts déjà entrepris pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire à Madagascar. Il a précisé les priorités en matière de création de nouveaux greniers à riz, mais aussi la restauration de la capacité productive des anciens greniers à riz, et ce à travers la réhabilitation des infrastructures, d'intensification de l'adoption des meilleures techniques culturales, la mécanisation à outrance à travers les matériels agricoles modernes. Il a mis l'accent sur les efforts qui seront menés par le ministère pour restaurer de manière durable la sécurité alimentaire dans le Grand Sud.

Le Ministre également fait souligner que dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat, les actions du Ministère seront concentrées sur l'atteinte de résultats rapides et concrets.

QUATRE QUESTIONS AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Nouvellement nommé à la tête du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Harifidy RAMILISON dévoile les ossatures de son programme.

Rédaction : Quels sont les grands axes piliers de l'autosuffisance alimentaire à Madagascar ?

HR : Le Président de la République s'est engagé auprès de la population Malagasy à faire de Madagascar une nation autosuffisante, à travers l'accroissement de la production alimentaire de manière générale et rizicole en particulier. Notre objectif est de réduire rapidement, voire éliminer, l'importation, et à terme, faire de Madagascar un grand grenier à riz de l'Océan Indien.

Le premier axe est la restauration des fonctions de production de nos grands greniers rizicoles localisés à : Alaotra Mangoro, Bealalana, Marovoay, Mangoky, Ankaizina, Mahabo, M'Taheza, Ambohibary, Betsimitatatra mais aussi de nos autres périmètres agricoles.

Des investissements importants devront être alloués à la remise en état et la maintenance de nos réseaux hydroagricoles, ce qui implique le renforcement de nos Associations des Usagers de l'Eau et leur insertion dans une dynamique économique qui dépasse la maîtrise de l'eau d'irrigation.

Nous déploierons également nos ressources dans : (i) l'amélioration conséquente de la productivité par l'utilisation de semences de qualité, certifiées, de matériels et équipements agricoles modernes, adaptés et performants (comme la sarcluse motorisée, la repiqueuse motorisée, les petites et moyennes moissonneuse-batteuse, etc.), (ii) l'augmentation des capacités de stockage, et (iii) la réduction des pertes post-récolte dans tous nos périmètres, et de manière générale à l'amélioration de la compétitivité du riz locale.

Le second pilier pour rehausser la production rizicole concerne la création et la viabilisation de nouveaux greniers, pour lesquels 100

000 hectares ont déjà été identifiés par le Ministère. La viabilisation et/ou l'exploitation de ces nouveaux périmètres peuvent être des opportunités d'investissement pour le secteur privé, national en priorité et ensuite international, cela dans le cadre d'un partenariat 3P (Privé, Public, Producteurs) avec des procédures qui seront totalement transparentes. Cette activité prendra en compte les acquis du ministère en matière d'agrégation agricole.

En parallèle à ces deux grands axes, nous multiplierons nos efforts dans la formation et la professionnalisation de nos agriculteurs et éleveurs, mais aussi, au niveau du Ministère, le renforcement et la réforme de notre structure d'encadrement avec le redéploiement et la reconversion d'une partie des agents de l'Administration.

Les outils tels que le Dokany Mora ho an'ny M'pamokatra, le Fonds de développement agricole et les Centres de services agricoles ou CSA+ seront renforcés. La pénibilité du travail dans les champs sera réduite grâce à une forte introduction de machines et équipements agricoles motorisés et ce, afin d'attirer les jeunes tout en créant des emplois pour les jeunes Malagasy dans le secteur Agricole.

Ceci ne signifie pas que nous laisserons de côté les cultures de rente et d'exportation, bien au contraire, le ministère s'attachera à améliorer la compétitivité de nos produits de rente et à promouvoir le label Malagasy au niveau de l'océan indien, voire dans le monde. Nous allons poursuivre toutes les activités réalisées dans le cadre de l'Agribusiness, le partenariat avec Symabio, ...

Au niveau du secteur Elevage, le parallélisme avec l'agriculture, dans les orientations dans le développement des filières bovines, ovines, caprines et avicoles se traduit par : (i) l'amélioration des cheptels avec des méthodes modernes et si nécessaire l'importation, en qualité (sur le plan génétique) et en quantité, (ii) la réduction des pertes, voire inverser la tendance à la déclinaison du cheptel (pour les bovins).

L'amélioration de la gouvernance des filières végétales et animales fera partie de nos efforts, et bien entendu le renforcement de l'intégration de l'agriculture et de l'élevage pour atteindre les objectifs assignés à notre Ministère.

Nous prêtons également une attention particulière dans la gestion des risques liés aux maladies telles que la Fièvre de la vallée du rift qui touche le bétail, les risques acridiens et les chocs liés au climat (sécheresse, inondation).

Pour améliorer nos prises de décision, chaque Direction régionale établira une cartographie des filières de spécialisation dans chaque région/district, celle-ci devant être alignée aux PRD dans la mesure où le Ministère travaillera étroitement avec les Gouvernorats et acteurs de développement régionaux, par le biais de ses Directions régionales.

Rédaction : Madagascar participera bientôt au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. La sécurité alimentaire et nutritionnelle étant restée faible avec plus de 41% de la population touché par la malnutrition. Quelles sont les actions phares à mener par le Ministère face à cela?

HR : Le système alimentaire englobe toutes les activités permettant de nourrir la population. Il faut préciser que l'atteinte de la sécurité alimentaire durable relève à la fois des efforts du secteur agricole, des travaux publics, du transport, de la sécurité publique, de l'éducation, du commerce, ... bref d'une mobilisation de toutes les parties prenantes de la transformation des systèmes alimentaires nationaux. Sous la conduite du Ministère de l'agriculture et de l'élevage qui représente Madagascar à ce Sommet mondial, des concertations inclusives et multisectorielles ont été organisées, permettant de retracer les grandes lignes d'une feuille de route nationale que nous allons présenter.

En revenant aux efforts du Ministère face à l'insécurité alimentaire qui prévaut notamment dans le grand Sud, nos actions visent la disponibilité et la diversification des aliments en donnant à la population, l'accès aux ressources et aux facteurs de production. Avec nos propres moyens mais aussi l'appui des partenaires techniques et financiers de bonne volonté, nous comptons démarrer à moyen terme, la production à grande échelle, la transformation et le conditionnement de manioc et de maïs, nos deux principaux aliments de substitution au riz. D'ailleurs, dans l'Androy, les essais de transformation de manioc en gari portent déjà leurs fruits avec l'appui du projet DEFIS et d'autres acteurs locaux.

De même, le Ministère va bientôt démarrer un projet d'envergure nationale sur la culture maraîchère, et la permaculture sera développée en zone suburbaine en collaboration avec les structures décentralisées (Gouvernorat, District, ...).

En parallèle, nous devons améliorer la qualité nutritionnelle de notre alimentation. La filière lait et dérivés figureront parmi nos grands chantiers en faveur de l'apport en protéines animales dans l'alimentation.

Rédaction : Quelles actions de développement phares mènera le Ministère dans le Sud face aux situations récurrente de famine ?

Il faut noter que le Kere dans le sud est lié à plusieurs contraintes : la sécheresse, le manque d'infrastructure d'accès à l'eau potable et pour l'irrigation des cultures, les menaces de l'environnement comme les tempêtes de sable et l'avancée des dunes, etc. mais aussi l'insuffisance de sources financiers, à travers des activités génératrices de revenus dont des petites et moyennes industries, qui devraient permettre aux populations les moyens d'acquérir des produits alimentaires provenant d'autres régions du pays.

En réponse à l'engagement inédit du Président de la République pour éradiquer le kere dans le sud, et faisant suite au colloque régional pour l'émergence sud de Madagascar qui s'est déroulé au mois de juin à Taolagnaro, le Ministère est à pied d'œuvre, avec d'autres entités et départements ministériels, dans l'opérationnalisation du projet Titre vert à l'endroit des populations locales, connecté à un programme de production orienté vers des marchés sécurisés. Plus de 200 hectares de terrains agricoles sont en cours d'aménagement à Agnarafaly, site pilote du projet dans la Commune d'Ifofotaka, Région Anosy, avec la mise en place de dispositif de forage avec système de goutte à goutte, de fermes pour petit élevage, de parcelles agricoles et de logements décentes.



Par ailleurs, un flash appel a été lancé par le Gouvernement auprès des partenaires techniques et financiers pour faire face à cette sécheresse. Le Ministère s'efforcera de mettre en place un mécanisme de régulation de stocks alimentaires de sécurité avec la mise en place de banques alimentaires dont le concept est en cours de maturation, en sus des banques de semences.

En parallèle, pour renforcer la résilience des populations, les pratiques agroécologiques méritent d'être étendues. Et afin d'améliorer les conditions d'existence des cultures face aux vents forts et tempêtes de sable, une ceinture verte sera mise en place avec le ministère en charge de l'environnement et du développement durable.

Rédaction : Quid des autres projets du MINAE en cette deuxième partie de quinquennat ?

Parmi ses projets phares, le Ministère poursuit la réforme du secteur bovin. Nous allons bientôt concrétiser la pose de boucles électroniques infalsifiables pour l'identification et la traçabilité du cheptel. Pour sa part, l'amélioration de la race bovine continue à travers les actions d'insémination artificielle et l'arrivage, bientôt à Madagascar, de vaches laitières de race performante comme annoncé par SEM. le Président de la République, au cours de sa visite dans la région Itasy récemment.

Le MINAE vise également la valorisation du métier paysan et est à pied d'œuvre dans la digitalisation des informations agricoles et la confection de cartes de producteurs biométriques.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pilote actuellement deux modèles de projet Titre Vert dans le Vakinankaratra et l'Androy. Le premier, mis en œuvre dans les communes d'Antsoatany et d'Andranomanelatra (district Antsirabe II), est à vocation économique et vise l'émergence d'exploitations agricoles portées par les jeunes. Le second, dans la commune rurale d'Ifotaka (district Amboasary Atsimo), est à vocation sociale pour les familles les plus vulnérables.

Objectif 2023 : 22 000 bénéficiaires dans les 22 régions



TITRE VERT DU VAKINANKARATRA : UN CHÈQUE DE 39 MILLIONS D'ARIARY POUR CHACUN DES 133 BÉNÉFICIAIRES

Le projet Titre vert mis en œuvre dans le Vakinankaratra est une solution « clé en main » pour les jeunes décidés à gérer une activité agricole pérenne. Initié par le Président de la République Andry RAJOELINA, il entre pleinement dans le cadre de la réalisation du Velirano 9 – autosuffisance alimentaire, à travers le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur, la remise de terrains, d'infrastructures, de matériels stimulant la production agricole et la facilitation de l'accès au financement et aux marchés.

Le 4 mai 2021, suite à un accord de partenariat entre le Programme Fihariana, la banque BNI Madagascar et le MINAE à travers le Centre Agrobusiness FIFAMANOR, 133 jeunes ont reçu de la part du Chef de l'Etat un chèque de 38,570 millions d'ariary, un hectare de terrain agricole pour chacun avec dispositif d'irrigation par forage, ainsi qu'un kit de démarrage d'activités.

Sélectionnés sur 525 candidats, ces jeunes bénéficient déjà d'un programme de formation agricole délivré par le FIFAMANOR. Ils vont exercer dans plusieurs filières : juncao, vache laitière, porc à l'engraissement et poulet de chair. Les intrants et les débouchés sont d'ailleurs déjà assurés par l'Etat à travers le Centre Agro Business (CABIZ) du FIFAMANOR. Le Chef de l'Etat a également procédé à la pose de la première pierre du projet à Andranomanelatra Antsirabe.

TITRE VERT D'AGNARAFALY POUR LES FAMILLES VULNÉRABLES : LES TRAVAUX BATTENT LEUR PLEIN



Le projet d'Agnarafaly vise l'amélioration des conditions de vie des populations victimes du kere dans le Sud. Il combine deux activités intensives dont (i) l'irrigation goutte à goutte pour le maintien de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et (ii) l'élevage à titre d'activité génératrice de revenus. Prenant en charge 2 000 ménages vulnérables dans la région, le projet fait partie de la stratégie de l'Etat pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

Les travaux avancent à grand pas. Sur les 200 ha prévus pour installer les ménages, près de 110 ha de terres arables ont déjà été aménagés si 40ha sont déjà labourés.

Notons que ces 40 ha vont bientôt recevoir les premières familles bénéficiaires. Ils seront répartis en 24 ha de champs munis de système de micro irrigation, 6 ha d'habitation et ferme (caprin et aviculture) et 10 ha de pâturage communautaire où la mise en place de points de forage et été également effectuée.

FILIÈRE RIZ : LE MINAE PILOTE LA MISE À JOUR DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE



l'approche effective de décentralisation et de déconcentration des services étatiques, (5) la responsabilisation de toutes les parties prenantes de la chaîne de valeurs rizicole et enfin, (6) la digitalisation agricole.

Pour une meilleure cohérence avec le Plan Emergence Madagascar (PEM) et la Politique Générale de l'Etat (PGE), la Stratégie Nationale de Développement de la riziculture (SNDR) va être revue et actualisée.

Le MINAE pilote cette action en collaboration avec la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD) et avec le soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). L'objectif est d'avoir une stratégie qui répond aux défis inscrits dans le PEM pour le secteur agricole et à la vision présidentielle d'« autosuffisance alimentaire, par le riz » ; et que cette vision soit partagée par tous les acteurs de la chaîne de valeurs riz.

La nouvelle SNDR va donc intégrer : (1) l'extension des périmètres irrigués via des aménagements neufs sur 100 000 ha et la réhabilitation de périmètres irrigués, (2) la vulgarisation et la dissémination de techniques culturales améliorées et la vulgarisation de semences améliorées, (3) l'adaptation et la résilience face au changement climatique, (4) l'adoption de

EXTENSION DES SUPERFICIES RIZICOLES PAR L'AMÉNAGEMENT DE TERRASSES (KIPAHY)

Connu sous le nom de culture en terrasse, le kipahy consiste en l'aménagement de rizières sur les falaises. Cette initiative est actuellement menée à titre pilote par le MINAE à Brickaville, dans la région Atsinanana, afin de protéger l'écosystème contre la pratique du tavy et d'étendre les surfaces cultivables pour atteindre l'autosuffisance alimentaire.

Combiné à l'utilisation d'engrais minéraux et des techniques permettant de restituer la fertilité du sol, le kipahy présente ses avantages en termes de rendement grâce à l'humidité générée par l'infiltration et stockée dans le sol. La riziculture peut se faire deux fois dans l'année et le risque d'inondation est nul en raison de la haute altitude.

Outre le labour par tracteurs, le MINAE à travers le Fonds de développement agricole (FDA), soutient les coopératives de producteurs Fanambinana, Milofo et Tambatra dans ce projet rizicole à travers des dotations en intrants et matériels. Notons que le FDA, outil financier placé sous l'égide du MINAE en appui direct aux producteurs et groupements de producteurs, intervient désormais dans les 22 régions de Madagascar.



EXTENSION DES SUPERFICIES RIZICOLES PAR L'AMÉNAGEMENT DE TERRASSES KIPAHY

P-dipping UNE TECHNIQUE INNOVANTE ADAPTÉE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Grâce à l'application de la technique P-Dipping, les engrais utilisés dans les rizières seront réduits jusqu'à 40%, tandis que les rendements du riz seront augmentés de 50%.

Développée par des chercheurs de FOFIFA et LRI, avec des chercheurs du Japon



via le projet FY VARY, un projet conjoint du MAEP, du MESUPRES, de la JICA, de Japan Science and Technology Agency (JST) et du Japan International Research Center for Agricultural Sciences (JIRCAS), le P-dipping est une nouvelle méthode de traitement des semis permettant de booster la productivité. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage accompagné par le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation et l'Ambassadeur du Japon à Madagascar, s'est rendu dans la commune de Behenjy où la P-dipping est en phase test, le 26 février 2021. La technique est simple, efficace et rentable sur les vingt-deux sites pilotes des Hautes Terres centrales observés. L'apport d'une petite quantité de phosphore aux sols déficients limite les effets du stress dû au froid et à l'inondation, raccourcissant ainsi le cycle de production tout en améliorant la productivité. Dans le même projet, à la suite de deux années de recherche, quatre nouvelles variétés de riz à hautes potentialités sont actuellement en attente d'approbation.

BIENTÔT LES CERTIFICATS E-PHYTO POUR LA FLUIDITÉ DES TRANSACTIONS COMMERCIALES

Un e-Phyto est la version électronique d'un certificat phytosanitaire. Afin de renforcer la sûreté du commerce des plantes et des produits d'origine végétale, puis d'améliorer les flux commerciaux, Madagascar vient d'adopter ce système mondial, en coopération avec la Commission Internationale pour la Protection des Végétaux.

Cette numérisation permet d'éliminer le long et complexe processus administratif pour l'obtention de certificats phytosanitaires, luttant ainsi contre la corruption et



rendant le commerce plus sûr, rapide et efficace. Ce projet requis pour le commerce international des végétaux et des produits végétaux permet aux opérateurs malagasy d'échanger électroniquement des e-Phyto avec leurs partenaires commerciaux de manière simple, rapide, précise et à faible coût. Son lancement officiel a eu lieu le 18 mars 2021.

MADAGASCAR S'ÉQUIPE D'UN LABORATOIRE DES MICROPOLLUANTS À L'IPM

La détection et le dosage de résidus phytosanitaires dans les produits agricoles et alimentaires destinés au marché national, régional et mondial peuvent désormais se faire sur le territoire national.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) à travers le Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF) financé par la Banque Mondiale a signé une convention pour une durée de cinq ans et portant sur la concession d'équipements de laboratoire avec l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM).

Une première à Madagascar, cette initiative permet le dosage sur place des micropolluants organiques dans les produits agricoles et alimentaires destinés notamment à l'exportation, une solution économique très accueillie par les opérateurs nationaux qui devaient auparavant recourir au service de laboratoires en Europe ou à Maurice pour mener ces analyses.

Ces équipements de laboratoire sont constitués d'une chromatographie liquide (LC) et une chromatographie gazeuse (GC) avec accessoires. La chaîne LC-MS system (LC/MS-MS) est utilisée pour le dosage et le screening des pesticides, des médicaments vétérinaires et hormones, des mycotoxines et de l'histamine. La chaîne GC couplée à un spectromètre de masse (GC-MS) est utilisée pour le contrôle de pureté des huiles essentielles, le dosage en « target » de certains pesticides et le dosage des volatils. Le respect des dosages contribuant à la mise en conformité des produits agricoles aux normes de la Convention Internationale de la Protection des Végétaux (CIPV) à laquelle Madagascar a adhéré.

Cette action du MINAE vise à valoriser le potentiel agricole, l'exportation des produits à forte valeur ajoutée, labélisés et transformés et le développement de l'agrobusiness et l'agro-industrie.



Filière orange : LE MINAE APPUIE LES PRODUCTEURS DU BEAMBIATY

Produisant 16 000 à 20 000 tonnes/an l'orange dénommée « *voasary japone (mikan)* », la commune rurale d'Antsahalava Beambiaty, située à 77 km à l'ouest de la ville de Tsiroanomandidy, fait figure d'exemple en matière de bonnes pratiques agricoles et de gouvernance.

De cette filière dépendent les revenus de 90% de la population, s'agissant de producteurs regroupés au sein de trois grandes coopératives, récemment fusionnées en une union appelée « Mivondrona » pour mieux négocier avec les collecteurs. Les producteurs bénéficient régulièrement des appuis du MINAE en matière de techniques culturales et de protection des végétaux.

La production et la commercialisation des oranges font actuellement face à des problèmes d'irrigation des plantations et de dégradation des pistes reliant la commune à la ville de Tsiroanomandidy. A ce titre, la commune va être appuyée par le Fonds de développement de l'Agriculture du MINAE pour la réhabilitation de deux barrages qui va permettre une meilleure productivité et une extension des superficies agricoles de la commune. Notons qu'une partie des ristournes perçues sur les produits a déjà été investie par la commune pour construire un pont de 15 mètres en béton et réhabiliter une partie des pistes rurales.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Le Transparency International Initiative Madagascar (TIIM) a bénéficié d'un financement de la GIZ à travers le projet « amélioration du climat des affaires dans les chaînes de valeurs Pêche traditionnelle dans la région Androy et Anosy, puis poivre, café, girofle et vanille dans la région Atsimo Andrefana.

Le projet vise à améliorer le climat des affaires à travers la lutte contre la corruption dans ces chaînes de valeurs. Une étude menée a identifié comme risques de corruption les plus courants : l'abus de pouvoir, le trafic d'influence, le favoritisme, le détournement des biens, la fausse déclaration, le paiement d'une prime d'accélération et les pots-de-vin.

Tous les acteurs de base depuis les pêcheurs, les collecteurs, les mareyeurs, les planteurs jusqu'aux agents administratifs à différentes échelles, ainsi que des éléments des forces de l'ordre sont touchés par la corruption.

L'atelier de restitution nationale des résultats de ce projet s'est tenu le 19 mars 2021 au Panorama Andrainarivo. Des recommandations basées sur 4 principes ont été proposées par le TIIM pour lutter contre la corruption dans ces chaînes des valeurs dont l'intégrité, la redevabilité, la transparence et la participation. La sensibilisation en lutte contre la corruption, la mise en place ou la redynamisation des boîtes de doléances et l'opérationnalisation d'un comité mixte pour le traitement des doléances à chaque échelle d'intervention sont primordiales.

De même que le renforcement de la gestion et le suivi des activités liées à la pêche langoustières et à la production de café, poivre, girofle et vanille.

La collaboration entre le MINAE et le TIIM dans la lutte contre la corruption a été marquée par la remise des documents constituant les politiques internes dans la lutte contre la corruption, à la Direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture.



MADAGASCAR S'ENGAGE DANS LA CONSTRUCTION DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES

SOMMET 2021 SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES CONCERTATIONS



« Vahoaka malagasy ampy sakafo sy salama tsara, noho ny rafitra ara-tsakafo mahomby, tsy mialon-jafy, mateza ary maharitra »

« Population malagasy bien nourrie et en meilleure santé, grâce à des systèmes alimentaires performants, inclusifs, résilients et durables »

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage présentera la feuille de route avec les engagements de Madagascar pour la transformation des systèmes alimentaires, au prochain Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires en septembre à New York, durant la 76^e Assemblée générale des Nations unies. Les systèmes alimentaires touchent tous les aspects de l'existence humaine et impliquent de nombreux secteurs, l'agriculture, l'élevage, la Pêche, mais également les ressources naturelles, l'environnement, l'économie, la culture, la politique, le commerce, la réglementation, etc. Ils incluent de larges parties prenantes qui participent à l'alimentation d'une population et de leurs activités interconnectées qui englobent la culture, la récolte, l'emballage, la transformation, la distribution, la vente, le stockage, la commercialisation, la consommation, et l'élimination des déchets. Ce Sommet mondial a pour but de sensibiliser la communauté internationale et d'obtenir des engagements et des mesures qui, au niveau mondial, transformeront les systèmes alimentaires non seulement pour éliminer la faim, mais aussi pour faire reculer les maladies d'origine alimentaire, tout en soignant la planète. Sur le plan national, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, avec l'appui du Système des Nations unies, pilote la mobilisation des parties prenantes et les travaux de réflexion à mener pour une "Population malagasy bien nourrie et en meilleure santé, grâce à des systèmes alimentaires performants, inclusifs, résilients et durables".

Avec le concours de la FAO et du CIRAD, un diagnostic a été mené depuis décembre 2020 sur la performance des systèmes alimentaires malagasy. Les leviers de changement résultant de ce travail ont notamment servi de base de réflexion à la première concertation nationale qui a eu lieu le 8 juillet, et faisant participer les citoyens et les parties prenantes concernées dans la planification des systèmes alimentaires plus sains, durables et équitables. Ces derniers ont été invités, par visioconférence et à travers la page Facebook « Haogna ho an'ny rafitra ara-tsakafo eto Madagasikara », à se pencher sur les difficultés auxquelles se heurtent les systèmes alimentaires nationaux, mais aussi à mener une réflexion autour de trois thèmes à savoir :

- Promouvoir l'accès à une alimentation diversifiée, saine et nutritive
- Promouvoir une gouvernance favorisant des moyens de subsistance équitables et résilients
- Promouvoir une production résiliente face au changement climatique assurant la durabilité des ressources naturelles (sols – eau)

Notons qu'en 2019, Madagascar figurait au 114^e rang sur 117 pays selon l'Indice de la faim dans le monde et au 108^e rang sur 113 pays sur l'Indice global de sécurité alimentaire. La sous-alimentation concernait 44% de la population. La situation est alarmante si bien que l'Etat malagasy fait de la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire son cheval de bataille dans le Plan Emergence Madagascar.





L'Etat malagasy à travers le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), poursuivent leur coopération à travers le lancement du « Projet d'Appui pour l'Amélioration de la Productivité et de l'Industrialisation du Secteur Riz ».

PAPRIZ VERS L'INDUSTRIALISATION DU SECTEUR RIZ

Succédant la phase 2 du projet qui a permis la vulgarisation du paquet technique rizicole PAPRIZ dans onze régions, le nouveau PAPRIZ étalera désormais ses actions sur les 22 régions de Madagascar. Parmi les innovations de ce projet figurent pour les 5 années à venir, le renforcement des organisations paysannes pour devenir des coopératives, la facilitation de l'accès des riziculteurs aux intrants dont les semences certifiées et les engrais minéraux pour l'augmentation des rendements, ainsi que la mécanisation agricole permettant de réduire les pertes post-récoltes.

Notons que ce projet contribue non seulement à l'autosuffisance alimentaire, objectif ultime du MINAE mais surtout de mettre en œuvre et renforcer la chaîne de valeur riz en vue de

relancer l'exportation ultérieurement. Une production additionnelle de 500 000 tonnes de paddy, l'équivalent de 350 000 tonnes en riz blanc est attendu à l'horizon de 2024.

Dotation de matériels pour les 11 nouvelles régions

Pour faciliter la communication et mettre en œuvre les activités de formation, le PAPRIZ a doté de matériels informatiques, de mobiliers, de moyens techniques et accessoires aux techniciens des onze (11) nouvelles Régions d'intervention. Ainsi, toutes les Régions ont pu participer à la Réunion du Comité de Coordination Conjointe (JCC) le 6 juillet dernier et les périmètres irrigués ont été sélectionnés pour être des modèles pour la mise en place des chaînes de valeur riz.



Zone d'intervention : 22 régions



Bénéficiaires : 200 000 ménages



Durée : 5 ans



IVOTOERANA FAMONGORANA NY VALALA ETO MADAGASIKARA

Dans son histoire, la grande île a connu plusieurs invasions acridiennes dont la première a été au XVe siècle et la dernière en 2012 qui a présenté un impact considérable sur l'agriculture et ainsi sur l'économie à Madagascar.



Conscient de la nécessité d'une agriculture sereine suite à une lutte antiacridienne durable, l'Etat Malagasy, par le biais du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, et par ses propres moyens, a décidé de prendre le relais pour défier cette calamité, en mettant en place des missions visant à la protection des cultures et ainsi à accroître la production agricole d'où la création de l'*Ivotoerana Famongorana ny Valala eto Madagasikara* (IFVM) ou Centre de lutte antiacridienne de Madagascar en remplacement de l'ancienne structure dénommée Centre National Antiacridien (décret n°2000-251 du 12 avril 2000). Créé le 30 janvier 2017 suivant le décret n°2017-064, l'IFVM reste, depuis ce temps, opérationnel.

D'une manière générale, le Centre constitue l'unité opérationnelle antiacridienne. Suivant l'Objectif du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, il contribue à l'augmentation de la production agricole en prévenant les dégâts causés par les acridiens à travers une stratégie de lutte préventive dans l'aire grégarigène du Criquet migrateur malagasy ou *Locusta Migratoria Capito* (LMC) et du Criquet nomade ou *Nomadacris Sempten-fasciata* (NSE). Ces actions incluent la surveillance, l'avertissement, et la lutte préventive ou curative.

L'IFVM (*Ivotoerana Famongorana ny Valala eto Madagasikara*) est un établissement public à caractère administratif (EPA), doté

d'une personnalité morale, jouissant de l'autonomie administrative, technique et financière. Il est sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE). Son Conseil d'Administration qui est l'organe délibérant, est composé de 13 représentants de différentes Entités (ministères et régions). Sa direction générale, siégeant à Mitsinjo Betanimena Toliara II, est l'organe exécutif, et est composée de trois directions : Direction Technique, Direction Administrative et Financière, et Direction du Système d'Information et de la Communication. Monsieur RANDRIANANTAINA Toarson est l'actuel Directeur Général de l'IFVM, suivant le conseil de ministres en date du 27 janvier 2021.

L'IFVM intervient sur l'ensemble du territoire national, notamment dans la région de Ihorombe, Androy, Anosy, Menabe, Atsimo Andrefana et Sofia constituant l'aire grégarigène (zone de développement habituelle) du Criquet migrateur malagasy et du Criquet nomade, à travers de ses huit zones antiacridiennes (ZA) à Befandriana Atsimo, Sakaraha, Ejeda, Ambovombe, Ihosy, Ampanihy, Antsohihy et Manja. Son système de surveillance et d'avertissement, composé des 32 postes antiacridiens répartis sur les huit ZA, permet au centre d'anticiper les traitements des infestations acridiennes avec les moyens appropriés. Depuis sa restructuration, le Centre a déjà mené cinq campagnes (*Angaredona* en 2016-2017, *Rodobe* en 2017-2018, *Savahao* en 2018-2019, *Tsimiroro I* en 2019-2020 et *Tsimiroro II* en 2020-2021).





PROGRAMMES / PROJETS UE DANS LES SECTEURS DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT À MADAGASCAR

Contacts : •Bureau d'Appui à la Coopération
Extérieure (BACE, MEF) :

info@bace.mg

Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52

LES PROGRAMMES MAJEURS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL À MADAGASCAR

Pour atteindre l'objectif de développement durable (ODD), le Gouvernement Malagasy et l'Union européenne se sont alliés à travers une coopération visant le développement multisectoriel à Madagascar. Pour le secteur développement rural, ces derniers ont octroyé des fonds à travers différents Programmes intervenant dans le centre, le nord, le nord-est, le sud et le sud-est de Madagascar pour tendre vers cet objectif. Il s'agit des programmes d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives (AFAFI), portant principalement sur les activités liées à l'agriculture, et du Programme de Renforcement Institutionnel vers le Développement de la Résilience Agricole (RINDRA) se concentrant surtout sur l'appui institutionnel.



Le développement durable des chaînes de valeur de l'agriculture et de l'élevage tant au niveau local, régional, national et international est une priorité cruciale du développement et de réduction de la pauvreté, particulièrement dans les zones d'intervention de l'Union européenne à Madagascar. Les types d'interventions et les différentes étapes de la chaîne de valeur de chaque filière, l'expertise, le conseil et les formations qui permettront d'améliorer ces chaînes de valeur varient en fonction de la région concernée ainsi que des acteurs.

Le but étant de renforcer la production et la commercialisation de produits respectueux des normes agroécologiques, de qualité et d'hygiène standards en favorisant l'accessibilité et la consommation

de produits et pour une stabilité d'approvisionnement sur le plan local et national et international. Cette nouvelle édition se penchera sur des questions thématiques relevant de chaque Programme.

On y trouvera la présentation détaillée du Programme AFAFI-Centre, l'appui au développement inclusif des filières horticoles impactées dans le cadre du projet AIFHORT pour le Programme AFAFI-Nord, les recherches et les formations prioritaires pour l'amélioration de la qualité du matériel animal et végétal pour le Programme AFAFI-Sud, le renforcement des aspects de contrôles sanitaires et phytosanitaires et les nouvelles réglementations européennes du secteur Agriculture, Elevage, Pêche et Environnement pour le Programme RINDRA.

PROGRAMME DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉSILIENCE AGRICOLE



PROMOTION DU BIO : GARANTIR LE MAINTIEN DE L'ACCÈS DES PRODUITS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES SUR TOUS LES MARCHÉS

Saviez-vous que le terme BIO est plus qu'une mode en vogue ? En effet, c'est un concept assez complexe régi par des réglementations et dont le non-respect entraînerait des conséquences néfastes sur la Santé Publique et sur l'Environnement. Afin d'éviter cet affront, l'Union Européenne soutient le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche à travers le Programme RINDRA.

Renforcement des aspects de contrôles sanitaires et phytosanitaires

Etant un Programme de Renforcement Institutionnel, le Programme RINDRA prévoit de renforcer les aspects de contrôles sanitaires et phytosanitaires afin que la mise en œuvre des réformes du secteur Agriculture, Elevage, Pêche et Environnement soit accélérée, le cadre législatif et réglementaire est révisé (adapté et complété) et un meilleur respect de ce cadre est assuré.

Dans cette optique, un atelier d'informations pour les exportateurs et des producteurs de produits végétaux sur les nouvelles réglementations européennes en matière de pesticides à Madagascar s'est tenu le 30 et 31 mars 2021 à l'Hôtel Panorama.

L'objectif de l'atelier est d'informer les parties prenantes des chaînes de valeurs destinées à l'exportation vers le marché européen, sur la nécessité pour nos produits agricoles/agroalimentaires malgaches de se conformer aux dispositions réglementaires européennes.

Ces dernières régissent notamment les conditions d'accès en matière phytosanitaire et sanitaire des produits importés des pays tiers y inclus les exigences pour les produits biologiques importés.

Les nouvelles réglementations européennes en vigueur

Des nouvelles réglementations européennes sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (inclus les pesticides) et l'agriculture biologique sont entrées en vigueur. Madagascar, en tant que pays partenaire commercial, doit s'y conformer afin de garantir le maintien de l'accès de ses produits agricoles et agroalimentaires sur le marché européen. Dans ce sens, cette obligation résulte de l'article 2 de l'Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce sur les mesures sanitaires et phytosanitaires.

Ainsi, il s'avère primordial d'organiser d'informations afin de préserver l'accès des végétaux et des produits végétaux de Madagascar sur le marché européen.

Ledit atelier a été honoré par la présence de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Dans son allocution, il a réitéré l'importance de la protection des végétaux sous ces divers angles et a promis de faire le nécessaire pour renforcer les capacités de la Direction de la Protection des végétaux à mettre en place des mesures équivalentes acceptées par les pays importateurs, et de lui fournir les ressources humaines et financières adéquates dans la mesure du possible. Il a également informé les participants de l'atelier sur les mesures qui vont être prises au niveau de la DPV afin de remédier aux problèmes d'accès aux marchés surtout sur le marché de l'Union Européenne, à savoir : la mise en place d'un système d'enregistrement pour les exportateurs, l'analyse des produits végétaux à exporter avant la certification, l'accompagnement des sociétés exportatrices à la mise en place du système HACCP et la mise en place de Plan de Mitigation Sanitaire et le renforcement du système de contrôle des pesticides.

En outre, la gestion intégrée des ravageurs qui permet de sauvegarder la santé des végétaux tout en protégeant la santé humaine ainsi que l'environnement s'avère continuellement encouragée au niveau des producteurs. Tels sont les changements qui seront engagés main dans la main avec toutes les parties prenantes et les partenaires du changement œuvrant dans ce sens.

Cet atelier a abouti à plusieurs recommandations dont certaines seront mises en œuvre avec l'appui du Programme RINDRA, notamment le renforcement des capacités techniques de la DPV sur le diagnostic et la surveillance des organismes nuisibles des végétaux, ainsi que le renforcement des capacités techniques de la DPV sur la régionalisation (zone indemne, zone à faible prévalence) (producteurs, opérateurs).

Contacts :

• Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg,
Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52

• Unité de Gestion du Programme RINDRA : ugprindra@gmail.com
• Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural :
DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu



UNION EUROPEENNE
Délégation de l'Union Européenne
à Madagascar



Ministère de l'Economie
et des Finances

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE NORD DE MADAGASCAR

APPUI AU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF DES FILIÈRES HORTICOLES IMPACTÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME AFAFI-NORD (AIFHORT)



Le projet AIFHORT, mis en œuvre de juin 2018 à juin 2023 par le Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT) à travers un contrat de subvention de 1 800 000 Euros avec le programme AFAFI-Nord, a pour objectif de renforcer la capacité technique et organisationnelle des acteurs de la chaîne de valeur des filières horticoles des régions couvertes par le Programme AFAFI-Nord.

Il s'agit essentiellement d'améliorer les différentes étapes de la chaîne de valeur des filières de production retenues par l'expertise, le conseil, les formations et les services apportés par le CTHT/CTCP (Centre de Transformation et de Conservation de Produits) en appui aux acteurs locaux de ces filières.

Dans le cadre de la composante 1 - Amélioration des différentes étapes de la chaîne de valeur de filières de productions impactées dans le cadre du projet AIFHORT par l'expertise, le conseil et les formations en appui aux acteurs locaux de ces filières, les activités se sont concentrées dans la région DIANA et Analanjirifo.

A titre d'exemple on peut citer :

Dans la région Analanjirifo :

- ▶ La Diffusion d'alambics améliorés en vue de contribuer à la diminution de l'impact environnemental de la production d'essence de feuille de girofle

A l'heure actuelle, la production annuelle d'essence de girofle à Madagascar avoisine les 2 000 tonnes. Les études menées en coopération avec l'ESSA ont montré que, compte tenu des caractéristiques techniques des alambics traditionnels utilisés, il était nécessaire de brûler annuellement 750.000 m³ de bois soit l'équivalent de 15.000 ha de forêt d'Eucalyptus. Compte tenu de ces chiffres et de leur conséquence sur l'environnement, les activités pour diminuer l'impact environnemental de cette production se sont principalement axées sur l'amélioration du fonctionnement des alambics traditionnels en proposant des améliorations



Modèle d'alambic amélioré diffusé



Coupe mécanique de bâtons de cannelle (fabrication locale)

techniques simples et peu coûteuses.

Trois facteurs principaux ont été pris en compte : la durée de la cuisson, l'amélioration du rendement et la consommation en bois de chauffe.

- ▶ La réalisation d'outil pilote à destination des producteurs de cannelle, opération réalisée en impliquant les écoles techniques décentralisées et plus spécifiquement dans ce cas l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antsirana.

Ce premier outil pilote mécanique concerne la coupe régulière et ajustable des bâtons de cannelle (Figure 2) et a nécessité la coopération entre le projet, l'ESP de Diégo et un artisan de la place.

Dans la région DIANA :

- ▶ La réalisation d'un pilote pour griller les noix de cajou fraîches.

Après la région BOENY, la région DIANA est la 2^{ème} région productrice de noix de cajou ou « Mahabibo » de Madagascar. Qualifiée d'or vert, la culture de « Mahabibo » est très développée dans le district d'Ambilobe, une des zones d'interventions du projet AIFHORT. En 2020, les 06 coopératives bénéficiaires du programme ont pu commercialiser 7 548 kg. Afin d'améliorer les revenus des producteurs par la transformation locale des noix d'anacarde, un pilote a été conçu pour griller les noix de cajou fraîches.

Cet outil innovant (Figure 3) doit permettre de griller les noix fraîchement récoltées non seulement en respectant la technique traditionnelle mais aussi en améliorant :

- Les rendements par cycle de traitement,
- La vitesse de traitement,
- L'homogénéité du traitement
- La sécurité de l'opération (maîtrise des gaz toxiques).



Torréfacteur pour les noix de cajou

Contacts : •Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg,
Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52

•Unité de Gestion du Programme AFAFI-Nord : ucgp.afafinord@gmail.com

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES DANS LE SUD ET LE SUD-EST DE MADAGASCAR

Les recherches et les formations prioritaires pour l'amélioration de la
qualité du matériel animal et végétal



LES RECHERCHES ET LES FORMATIONS PRIORISÉES POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU MATÉRIEL ANIMAL ET VÉGÉTAL



Un modèle d'agriculture plus résilient à travers les blocs agroécologiques

Depuis Mars 2020, le Gret, le CTAS, l'AVSF et le Cirad dans le cadre du programme AFAFI-Sud mettent en œuvre des actions pour améliorer la sécurité alimentaire, la situation nutritionnelle et la résilience des ménages ruraux face aux aléas climatiques dans le Sud. Un volet recherche mis en œuvre en collaboration avec le Fofifa, porte sur l'amélioration de la qualité du matériel animal et végétal. En outre à travers une approche terroir localisée dans les 4 communes du district de Tsihombe (région Androy), le Gret et ses partenaires développent une agroécologie résiliente, pérenne et génératrice de revenus au service des paysans, ainsi qu'une sensibilisation renforcée à la nutrition, notamment auprès des femmes et des jeunes enfants.

Depuis plusieurs mois la région Androy fait face à de multiples problèmes d'ordre climatique qui impactent fortement sur les moyens de subsistance des ménages ruraux et accentuent leur niveau de vulnérabilité. Cette situation particulièrement extrême, démontre l'importance de mettre en place un modèle d'agriculture plus résilient, notamment à travers les blocs agroécologiques.

C'est ainsi que, le CTAS a distribué 14,77 tonnes de semences améliorées composées de mil, pois d'angole et cactus inerme auprès de 6564 ménages à la fin du mois de mars 2021 qui leur a permis de relancer la production de grains pour leur subsistance pour cette année. Ces derniers ont été sensibilisés sur les nouvelles techniques innovantes liées au principe des blocs agroécologiques renforçant la protection des terres face à l'érosion éolienne très importante et permettant une production alimentaire diversifiée. Afin de limiter la dégradation des sols et des cultures liée à l'effet du chassable ou « Tiomena », 2360 jeunes plants ont été mis en place avec les paysans des blocs agroécologiques pour renforcer le système de brise vent.



Les bonnes pratiques de conduite d'élevage

L'agriculture est la principale source alimentaire et financière pour les ménages mais l'élevage joue aussi un rôle primordial car il constitue le principal recours financier en cas de sécheresse ayant entraîné une absence de récolte. La filière caprine est très prometteuse dans la zone et peut devenir une alternative considérable pour subvenir aux besoins du ménage si les éleveurs sont bien accompagnés et adoptent des techniques diffusées à travers des référentiels de ces conduites d'élevage.

Dans ce sens, AVSF a fait des diagnostics auprès de 23 groupements d'éleveurs afin d'apporter des ajustements dans ces guides en fonction des bonnes pratiques observées sur le terrain et les accompagne pour renforcer leurs cheptels. L'accès à de bons reproducteurs contribuera fortement à accroître le potentiel en termes de production que ce soit en viande ou bien en lait des animaux selon le besoin du marché, et un atelier a été réalisé, le 03 Février 2021, avec les acteurs de la filière caprine ainsi que les opérateurs locaux et services techniques étatiques pour définir conjointement les renforcements génétiques souhaités et répondant aux besoins des marchés et des éleveurs. Une ferme école paysanne sera mise en place pour chaque groupement afin de diffuser auprès d'une large population les bonnes pratiques de conduite d'élevage et permettre l'introduction des géniteurs améliorés issus des centres de sélection animale.



PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES INCLUSIVES AUTOUR D'ANTANANARIVO MADAGASCAR

Un des programmes financés par l'Union Européenne pour l'amélioration de la culture à Madagascar, le projet AFAFI-Centre ou Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives autour d'Antananarivo Madagascar. Le principal objectif de ce programme est d'améliorer durablement les revenus des ménages ruraux et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle (en particulier, celle des femmes et des enfants) et de préserver l'environnement naturel dans la zone périurbaine d'Antananarivo.



Ce programme, figurant dans le 11ème FED, est financé à €12 millions, soit 54 milliards Ariary. Le Programme AFAFI-Centre intervient pour une durée de 5 ans dans 142 communes des régions Analamanga, Itasy et Alaotra Mangoro (district de Moramanga ciblé dans le cadre des appuis à la filière bois énergie).

La zone d'intervention du Programme AFAFI-Centre constitue une zone agricole stratégique et le principal bassin de production qui alimente la capitale et les grands marchés du pays en produits agricoles frais, permettant d'assurer une relative stabilité d'approvisionnement sur le plan local et national. Le Programme s'inscrit dans la continuité du Programme d'Appui à l'Agrosylviculture autour d'Antananarivo (ASA) dont il tire les leçons et prend en compte les dynamiques initiées, les opportunités de développement créées et intègre les défis nouvellement identifiés.

Le programme AFAFI-Centre s'articule autour des trois composantes suivantes :

- 1) l'intensification et la diversification durable et inclusive de la production de filières cibles (maraîchage, poulet gasy, lait et rizipisciculture),
- 2) le renforcement de la commercialisation de produits respectueux des normes agro-écologiques, de qualité et d'hygiène standards en favorisant l'accessibilité et la consommation de produits alimentaires riches en nutriments,
- 3) la sécurisation durable des investissements dans les secteurs agricole et bois-énergie via une certification foncière des producteurs et une gouvernance territoriale des communes améliorées dans une perspective de préservation et de bonne gestion des ressources forestières (reboisement, production de charbon vert et de foyers économiques).

Parmi les cibles quantitatives prévisionnelles du Programme, on peut citer :

- environ 40 000 bénéficiaires appuyés ;
- 60 000 certificats fonciers délivrés ;
- 370 Organisations de Producteurs appuyées ;

- 5 078 460 litres de lait de qualité collectés au niveau des centres de collecte, des mini-laiteries et unités de transformation ;
- 4500 ha de reboisement et 1000 ha de restauration d'anciennes plantations ;
- 8000 charbonniers certifiés en Technique Améliorée de Carbonisation ;
- 10 points de collecte / vente de poissons frais et 30 collecteurs formés ;
- 33 plans de gestion de reboisement (PGR) élaborés et mis en œuvre ;
- 13 communes dotées d'un Schéma d'Aménagement Communal (SAC).

L'opérationnalisation du Programme repose sur la mobilisation d'opérateurs (ONG, associations, centre de recherche), recrutés par l'Ordonnateur National et qui mettront en œuvre cinq projets :

Sous maîtrise d'œuvre du MINAE :

- AMBIOKA : Accompagnement de la professionnalisation des filières maraîchage, arboriculture et aviculture dans les régions Analamanga et Itasy (Opérateurs : FERT, FIFATA, CEFTEL)
- AMPIANA 2 : Appui au Marché Piscicole d'ANALAMANGA - phase 2 (APDRA, CIRAD, FOFIFA)
- PROFI-Lait : Projet d'Organisation de la Filière Inclusive Lait (MDB)

Sous maîtrise d'œuvre du MEDD :

- DIABE : Développement Intégré, Aménagement et Bois Énergie (PU, AIM, CIRAD, PARTAGE)

Sous maîtrise d'œuvre du MATP :

- ASFGL : Appui à la Sécurisation Foncière et à la Gouvernance locale (GEO-SYSTEMS)

Le Programme prévoit des partenariats avec le Fonds de Développement Agricole (FDA) et de l'Office National de Nutrition (ORN) dans ses régions d'intervention.



Pisciculture à Sambaina

Contacts :

Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI-Centre
Chargé de Programmes : herilalaina.mfb@gmail.com

Tél : 020 22 244 42 – 020 22 274 52

Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural :

DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu



UNION EUROPEENNE
Délégation de l'Union Européenne
à Madagascar



Ministère de l'Économie
et des Finances



PROGRAMME DE LUTTE ANTI - ÉROSIVE



KFW

Le Programme de Lutte antiérosive appuie les communautés villageoises à la protection des bassins versants contre l'érosion. Cofinancé par la République Fédérale d'Allemagne à travers la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et le Gouvernement Malagasy, il est mis en œuvre sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

Objectifs

Le Programme de Lutte antiérosive comprend deux phases, PLAE IV et PLAE V, mises en œuvre simultanément depuis octobre 2019 jusqu'en juin 2022.

PLAE IV (2017 - 2022)

Dans les régions sélectionnées et sur la base d'une sécurisation foncière et des droits d'usage, les petits exploitants organisés en groupements gèrent des initiatives de reboisement à vocation énergétique et des mesures antiérosives d'une manière rationnelle et durable.

PLAE V (2019 - 2022)

Dans les zones d'intervention, l'aménagement durable des sols contribue à l'initiative AFR100 / Restauration des Paysages et des Forêts (RPF) et à la production durable de bois (surtout bois énergie).

Les composantes d'activités

Pour les deux projets, les appuis à la communauté villageoise se composent en 6 activités principales:

- 1-Le Reboisement villageois individuel (RVI) à vocation énergétique sur des terres dégradées (PLAE IV et PLAE V)
- 2-Le Reboisement des communes en vue de la création et mise en défens des forêts communales (PLAE V)
- 3-La Lutte antiérosive mécanique pour stabiliser les sites d'érosions (PLAE IV et PLAE V)
- 4-L'Agroforesterie à des fins agricole et antiérosive (PLAE IV).
- 5-Le Pâturage individuel durable pour l'équilibre écologique, économique et social du paysage (PLAE V)



Zone d'intervention PLAE

PLAE IV / GFA CONSULTING GROUP

PLAE V / AHT GROUP AG Management & Engineering

Coordination nationale PLAE

Enceinte BVPI - En face de la direction du Genie Rural

Route de Nanisàna - 101 Antananarivo

Tél: (+261) 24 743 85

Quelques résultats en chiffres

Production de plants : 7.234.138 Plans composés de 37 espèces forestières allochtones et autochtones

Mise en terre : plantation de 5.260 ha (88 % de l'Objectif)

Sécurisation foncière des RVI, forêts communales, Pâturage individuel : 1.188 ha en cours de certification, 756 ha en cours d'immatriculation.

Réalisation de la campagne 2020-2021 : des résultats concrets et promoteurs pour les bénéficiaires

Dernier trimestre 2020 : la Production des plants, la préparation des sols et la mise en place des mesures antiérosives mécaniques sont les grands travaux des bénéficiaires appuyés par le Projet

Premier trimestre 2021 : les chantiers des bénéficiaires sont la préparation des sols et la mise en terres des plants pour les RVI, les forêts communales, l'Agroforesterie et le Pâturage durable.

Deuxième trimestre 2021 : l'appui du Projet se concentre sur le démarrage de la lutte contre les feux et l'évaluation de la campagne enchaînée par la préparation de la suivante



Barrage longitudinal BV B3



Barrage transversal BV B3



passages à charrettes B3

Aménagement des bassins versants du lac collinaire B3.

Le lac collinaire d'Anahidrano, est un barrage de retenue construit pendant la première République entre 1965 et 1966 dans la région Sofia, commune d'Anahidrano. Il est alimenté par un bassin versant qui s'étend sur une superficie de 787,17 Ha. Construit pour irriguer 400 ha de rizières en aval, la superficie irriguée actuelle ne couvre qu'environ 150 Ha, car le bassin versant B3 démunis de couverture végétale est soumis à de fortes dégradations constituées essentiellement par des ravines et des sols dénudés. Sur certaines rives, le passage fréquent des charrettes menace également la pérennité du canal principal du périmètre irrigué.

Avec le concours des bénéficiaires et usagers du périmètre, des méthodes antiérosives mécaniques et biologiques, qui varient selon le degré de dégradation, ont été adoptées pour l'aménagement du bassin versant « B3 » du Lac. La lutte mécanique a été réalisée avec des matériaux à base de pierres sèches locales. Ces techniques permettent de réduire la vitesse de ruissellement, de stabiliser l'érosion, et de limiter le transport des matériaux solides et l'ensablement en aval. Pour l'aménagement biologique, une superficie de 60 ha a été reboisée au niveau du bassin versant B3.

En plus des dispositifs antiérosifs, des ouvrages hydroagricoles ont été réhabilités: la construction de deux passages en béton pour les charrettes afin de pérenniser le canal principal de la rive gauche, la mise à niveau du canal principal rive droite pour assurer un écoulement permanent de l'eau d'irrigation de la tête du barrage vers les périmètres irrigués.

Ces ouvrages ont été réalisés avec la maîtrise d'œuvre de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche Sofia (DRAEP Sofia) sous l'assistance technique du PLAE IV.

Pâturage durable

Le pâturage tient une place importante dans la composante d'activités du PLAE V. C'est une approche intégrant les **méthodes de lutte antiérosive** adoptées par le Projet pour la restauration du paysage.

L'utilisation de fourrage amélioré et adapté aux conditions du sol comme le **Juncao (*Pennisetum giganteum*)**, et le ***Brachiaria brizantha*** est une technique innovante pour les éleveurs des trois régions d'intervention du PLAE V. L'utilisation de ces espèces fourragères permet non seulement d'approvisionner les bétails en pâture, mais joue un rôle essentiel dans la **lutte contre l'érosion et la séquestration de carbone**.

Le partenariat du PLAE V avec le **FIFAMANOR** (Fiompiana Fambolena Malagasy Norveziana), la Direction de l'Appui à la Production Animale (DAPA) et avec les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche du MINAE a permis d'une part à l'approvisionnement des boutures de Juncao, la formation des paysans producteurs de semences fourragères, et la vulgarisation de la culture fourragère. D'autre part, l'amélioration et la gestion durable des zones de pâturages incluant l'aménagement des infrastructures d'abreuvement et d'abris pour animaux vulnérables, la sensibilisation des éleveurs à la lutte contre l'utilisation des feux pour le renouvellement de pâture sont parmi les axes de collaboration.

Répartis dans 65 Groupements d'Adhérents au Pâturage (GAP), 506 éleveurs bénéficient de l'appui du projet dans les six (6) communes d'intervention de la phase V. Les réalisations d'installation des pâturages atteignent les 87 % de l'objectif de deux premières années.



Pennisetum giganteum (Juncao), Maherivaratra, région Diana



Brachiaria brizantha, Mahatsinjo, région Betsiboka



Point d'abreuvement, Mahatsinjo, région Betsiboka

FONDS DE L'ÉLEVAGE

FEL

FEL, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE À MADAGASCAR



Etablissement Public affilié au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le Fonds de l'Élevage a pour objectifs de supporter le sous-secteur élevage dans la mise en œuvre de la politique du ministère et aussi de faire face aux situations d'urgence affectant le cheptel. De ces rôles qu'il tient, le FEL est un composant essentiel dans le mécanisme qui compose le moteur de développement de l'élevage, aussi bien du côté public que du côté du secteur privé.

En effet, le FEL supporte l'élevage dans divers domaines, entre autres

- Renforcement des infrastructures d'élevage et de commercialisation contribuant à l'amélioration de l'accès aux marchés nationaux et au repositionnement de l'exportation ;
- Actions d'appui à impact rapide au niveau des exploitations agricoles familiales et des jeunes formés (dotation d'intrants renforcement des capacités,...) ;
- Activités contribuant à la préservation du cheptel national et à leur gestion rationnelle ;
- Activités de renforcement de la santé publique et vétérinaire ;
- Activité contribuant au soutien des recherches et formations dans le domaine de l'Élevage ;

...



Avec les projets de reformes et de modifications dans les textes qui régissent le Fonds de l'Élevage, l'Établissement pourra être encore plus efficace dans ses actions et être au plus près des acteurs d'élevage et soutenir, ainsi, efficacement le développement de ce sous-secteur, et en faire un moteur pour l'économie et l'autosuffisance alimentaire.





USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

Projet USAID Hay Tao



Reconnaissance des maladies du vanillier

Reconnaissance des maladies du vanillier

Vanille durable et résiliente

LE PROJET USAID HAY TAO FORME DES PRODUCTEURS ET PRÉPARATEURS DANS LES RÉGIONS ATSIANANA ET ANALANJIROFO

La vanille est une filière stratégique pour Madagascar en étant un grand pourvoyeur de devises. Cette performance financière constitue une attraction pour les acteurs ruraux des régions Analanjirofo et Atsinanana et en fait une activité économique phare. La filière nécessite toutefois un cadrage et un accompagnement car la culture de vanille peut menacer les forêts. Au niveau des zones de conservation des aires protégées et des sites de transfert de gestion des ressources naturelles d'Analanjirofo, on constate en effet l'introduction de plantations de vanille.

Dans ce sens, 23 techniciens formateurs des planteurs et préparateurs de vanille (PPV) des régions Atsinanana et Analanjirofo ont bénéficié d'une formation pratique sanctionnée par une évaluation certificative du 1er au 12 juin 2021 à Fenoarivo Atsinanana, grâce au projet USAID Hay Tao. Elle fait suite à une formation théorique des formateurs de PPV en décembre dernier portant sur la production et la préparation de vanille durable et résiliente. L'objectif est de mettre en place des compétences régionales et de proximité pour l'amélioration de la production et préparation de vanille durable et résiliente à Madagascar.

Ces formateurs formés disposent désormais des compétences clés pour appuyer les producteurs et préparateurs de vanille dans la mise en œuvre de techniques durables et résilientes. En amont, l'importance a été accordée sur la capacité de reconnaissance des statuts de terrain approprié à la plantation de vanille afin de permettre un développement harmonieux de cette filière avec les objectifs de gestion des forêts des régions Atsinanana et Analanjirofo. Le renforcement s'est également focalisé sur les capacités de conduite de culture de vanille semi-intensive associée aux techniques écologiques. Ces formateurs bénéficiaires de l'appui sont

dotés de capacités d'interpréter la vigueur des vanilliers, de reconnaître les carences, les maladies et les stress climatiques auxquels le vanillier est soumis et ainsi de développer les adaptations et luttes appropriées. Lors de la phase de préparation, l'attention portait principalement sur la maîtrise des normes de qualité, d'hygiène et de sécurité nécessaires ainsi que sur la reconnaissance des différentes altérations pendant la préparation et sur le développement de mesures correctives. Cette formation entre dans le cadre de la promotion du référentiel national pour les PPV, instauré en 2019 avec l'assistance technique et financière du projet USAID Hay Tao, du projet RINDRA et de FORMAPROD. Ce référentiel vise à professionnaliser le métier de PPV d'une part, et d'autre part, à sensibiliser les PPV sur la pérennisation de leur activité. En effet, la culture de vanille sous-bois menace actuellement l'intégrité des aires protégées du Nord-Est de l'île.

Le projet USAID Hay Tao renforce la capacité des acteurs de la conservation et utilisateurs des ressources naturelles à travers la mise en place d'un cadre et d'outils adéquats et accessibles pour promouvoir des moyens d'existence résilients et un mode de vie plus durable. Faire bénéficier ces acteurs de formations pratiques permet d'améliorer leur production, leurs revenus, et par la même occasion, de réduire la pression sur les ressources naturelles.



Identification des altérations pendant le séchage

PROGRAMME DE PROMOTION
DE L'ENTREPRENARIAT DES
JEUNES DANS L'AGRICULTURE
ET L'AGRO-INDUSTRIE



Le label PEJAA des produits des jeunes agripreneurs

Le programme PEJAA ou Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-industrie est un Programme du Gouvernement Malagasy, mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage et financé par la Banque Africaine de Développement. C'est un programme d'incubation des jeunes pour la promotion de l'entrepreneuriat agricole et Agro industriel à travers une approche de chaîne de valeur. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Banque Africaine de Développement de transformer l'agriculture africaine pour la période de 2016 – 2025 à travers l'initiative « Enable Youth » ou Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-Industrie, pour accroître l'Emploi des jeunes et renforcer les compétences dans le domaine de l'Agro-Industrie. PEJAA bénéficie également de l'Assistance technique et méthodologique de l'International Institute of Tropical Agriculture (IITA)

PROGRAMME PEJAA

252 jeunes agripreneurs incubés et financés
répartis dans 21 régions de Madagascar

Les objectifs du Programme PEJAA :

L'objectif global est de réduire le chômage à travers la transformation et la modernisation de l'Agriculture Malgache, avec comme corollaire le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Les cibles :

Les bénéficiaires directs du programme sont les jeunes diplômés sans-emplois de l'enseignement supérieur ayant au moins un BAC+3, et les jeunes diplômés des dispositifs de Formation Agricole et Rurale Rénovés, essentiellement les sortants des CAFPA.

Les chaînes de valeurs appuyées et les centres d'incubation :

Actuellement, le programme PEJAA appui principalement dix (10) chaînes de valeurs dont : Miel, Aviculture, Pisciculture, Porciculture, Petits Ruminants, Blé, Maïs, Lait, Transformation des fruits, transformation des épices



En fonction de la chaîne de valeurs choisie, les jeunes seront incubés pendant une durée ne dépassant pas 11 mois dans des centres du Programme PEJAA situés dans trois régions de la grande île à savoir :

Durant l'incubation, les jeunes bénéficient des formations théoriques (30%) que

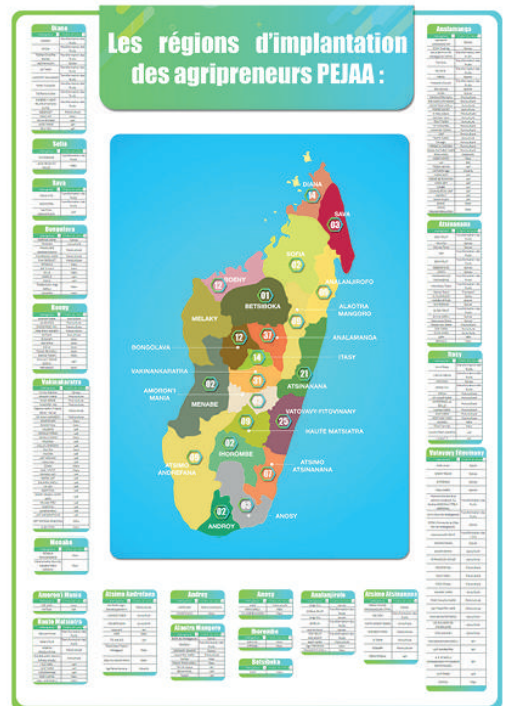


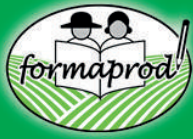
pratiques (70%) dispensées par des Experts connaissant bien le domaine de l'agribusiness et l'entrepreneuriat. En partenariat avec la BNI Madagascar, les jeunes peuvent bénéficier d'un prêt bancaire plafonné de 35 000 000 d'ariary pour réaliser leur projet tout en profitant d'un coaching et mentorat de la part du Programme PEJAA pour une réalisation effective de leurs activités.

Nos chiffres-clés :

- 14 111 Jeunes informés dans 22 Régions de Madagascar
- 03 centres incubateurs fonctionnels
- 271 jeunes incubés
- 138 jeunes en incubation
- 207 entreprises financées
- 252 jeunes financés
- 640 emplois permanents créés
- 1110 emplois saisonniers créés
- 8 555 000 000 d'Ariary de prêts bancaires octroyés aux jeunes

Les régions d'implantation des jeunes agripreneurs financés par PEJAA :





FORMAPROD

UNE BONNE PERFORMANCE MALGRE LA CRISE

La crise sanitaire qui a frappé de plein fouet le pays en 2020 a mis en difficulté bon nombre de projets de développement intervenant à Madagascar. Cependant, le programme FORMAPROD, bien que son PTBA 2020 ait été réduit de 35% a pu atteindre une performance satisfaisante en réalisant à 84% ses activités techniques avec un décaissement total de 91%. Parmi tant d'autres, les réalisations suivantes sont les plus marquants :

15.200 jeunes vont rejoindre le rang des producteurs qualifiés

Préparer les nouvelles générations d'Agriculteurs à travers la formation et l'installation des jeunes, telle est la noble mission du programme FORMAPROD qui intervient actuellement dans 13 régions de Madagascar. L'objectif étant d'augmenter la productivité agricole et d'améliorer les revenus des exploitants familiaux dans le pays. Pour l'année 2020, les appuis du programme ont permis l'arrivée de 15.200 nouveaux jeunes formés, dans le monde professionnel agricole. Ils sont qualifiés donc immédiatement opérationnels. Avec un petit coup de pouce de la part de l'Etat ou des partenaires, ces jeunes peuvent passer de l'exploitation familiale à la production à plus grande échelle. Ces nouveaux venus inclus, le nombre total des formés depuis 2013 est de 78.100 soit 78% de la valeur cible totale. Parmi ces formés, 5.000 jeunes ont reçu le kit, cette année, pour le démarrage imminent de leur projet professionnel. Mais il est important de signaler que la dotation de kit ne se fait pas de manière systématique et nombreux sont les jeunes qui ont lancé leur activité avec leur propre moyen.

Après le démarrage du projet professionnel, vient l'accompagnement. Depuis, 43.300 jeunes installés ont été accompagnés à leur installation, dont 5.700 en 2020. L'accompagnement, qu'il soit fait par un tuteur d'apprentis ou par un formateur des Centres et établissements de formations agricoles et ruraux ou CEFAR, est une étape décisive dans l'insertion professionnelle des jeunes car leur permettant de maîtriser les techniques tout en s'adaptant aux réalités du terrain.



136 CEFAR appuyés et redynamisés

Tous ces jeunes bénéficiaires ont suivi une formation dispensée au niveau des dispositifs FAR de proximité ou des Centres. Pour le premier, le programme a renforcé les capacités techniques des formateurs dans divers domaines, tandis que pour les Centres de formations, les actions de FORMAPROD vont de la construction/réhabilitation des infrastructures à la prise en charge des jeunes, en passant par la formation des formateurs et la dotation des matériels et équipements divers. Tous ces efforts ont été déployés pour redynamiser les centres, d'un côté et pour offrir

aux jeunes ciblés une formation de qualité dans un cadre agréable, de l'autre. Ainsi, en 2020, 20 Centre/établissement de formation ont bénéficié du soutien de FORMAPROD. A présent, le nombre total des CEFAR appuyés a largement dépassé la prévision car atteignant le 136 sur les 100 prévus. Beaucoup de ces centres disposent actuellement d'un Projet d'établissement incluant le plan de développement et la stratégie de pérennisation de leur activité.



PROJET D'APPUI AU
DEVELOPPEMENT DU
MENABE ET DU MELAKY
PHASE-II



SUCCESS STORY
PEPINIERISTE
MAHASOA ERNEST

Il, c'est MAHASOA Ernest, un père de famille de 43 ans, vit dans la commune de Betanatanana, district de Maintirano dans la région de Melaky.

Il travaille comme pépiniériste et se spécialise dans la production d'oranges greffées. C'est aussi un riziculteur.

En 1995, il a appris la production de jeunes plants d'agrumes, notamment l'orange, un fruit qui a fait le renommé de Maintirano et de la région de Melaky. Son père était à l'époque producteur de fruits d'orangers pour la population riveraine.

En 2016, il a été sélectionné par le projet AD2M-II pour être pépiniériste et producteurs de jeunes plants et plus particulièrement d'orange greffé. Il a été envoyé par le projet au CEFTEL Vakinankaratra pour suivre une formation. Puis il a été appuyé par le projet en le dotant de petit matériel tel qu'une brouette, un pulvérisateur, des semences d'agrumes et des produits phyto sanitaire.

Une convention a été signée entre lui et le projet pour que ce dernier achète les jeunes plants qu'il produit composé

majoritairement d'une grande variété d'arbres fruitiers ainsi que d'autres plants comme l'acacia, l'eucalyptus.

Depuis, il a produit jusqu'à 12 000 jeunes arbres par an qui sont distribués par le projet dans la commune de Betanatanana et les communes environnantes du district de Maintirano.

Cependant, il a rencontré de nombreux problèmes tels que l'insécurité alimentaire et la malnutrition qui ont affligé sa famille. Dans sa production, le manque d'eau pour l'irrigation était le principal problème. Pour pallier à ce problème, il a construit un puits avec le peu d'argent qu'il a.

Depuis lors, sa vie a commencé à s'améliorer.

En 2018, il a acheté un motoculteur pour le besoin de sa riziculture car il se trouve dans la zone du périmètre irrigué de Demoka. Cependant, il a continué à produire des jeunes plants, notamment la production d'oranges greffées.

En 2020, il a acheté 1,3 hectare de terrain à utiliser pour la pépinière et concession de fruits.

Il a beaucoup gagné de sa collaboration avec le projet AD2M-II car en plus des différents matériels et du terrain, sa femme s'est également dotée d'une machine à coudre.

Les souffrances et la malnutrition que lui et sa famille avaient connues dans le passé ont été complètement oubliées, ses enfants sont à l'école actuellement.

Non seulement il produit des jeunes plants, mais il cultive également une grande variété de fruits : il possède 80 pieds d'orangers qui rapportent jusqu'à 300 000 ariary par pied et par an. Pour le lui, les anciens disent vrai avec le proverbe « *Tanora mamboly hazo, manan-kialofana rehefa antitra* », et il a rappelé le Défi du Président de la République « *Averina ho rakotra ala indray i Madagasikara* » pour sensibiliser ses semblables à planter les arbres.



FONDS DE
DEVELOPPEMENT AGRICOLE



Lancement officiel du FDAR SAVA

LANCEMENT OFFICIEL DE 04 NOUVELLES ANTENNES RÉGIONALES DU FDA

Dans le cadre du projet FANDROSO, financé par l'Union Européenne sous la composante 2 du programme RINDRA, quatre antennes régionales du Fonds de Développement Agricole ont été lancées officiellement au cours du mois d'Avril, à savoir FDAR BETSIBOKA, SOFIA, SAVA et DIANA.

Dès leur lancement, les nouvelles antennes régionales ont pu définir quatre à cinq filières prioritaires. Pour le cas de BETSIBOKA, le riz, le maïs, l'aviiculture et la pisciculture ont été identifiés. Pour SOFIA, ce sont le riz, l'oignon, l'aviiculture et l'aquaculture. Pour SAVA, le riz, les cultures de rente, l'aviiculture et l'aquaculture. Et enfin, pour DIANA, le riz, les cultures de rente à forte valeur ajoutée (cacao, vanille, ylang ylang, café, canne à sucre), l'aviiculture et les produits de pêche.

Un total de 354 projets, bénéficiant à près de 3.000 producteurs, ont été validés auprès des Comités Régionaux d'Octroi et d'Allocation (CROA). Spécifiquement, 44 subventions de projets ap-prouvées au niveau de la région BETSIBOKA, 134 pour SOFIA, 112 pour SAVA et 64 pour DIANA. Rappelons que ce sont les CROA qui valident le financement des demandes soumises au niveau du FDA. Les membres sont composés de représentants de l'Etat, des producteurs, du secteur privé, des entreprises agro-industrielles et des institutions financières.

A travers l'ouverture de ces nouvelles antennes FDAR, la collaboration entre le MINAE et l'Union européenne (UE) vient renforcer les partenariats techniques et financiers déjà existants au ni-veau du FDA, si l'on ne cite que le FIDA par le biais du programme DEFIS et l'AFD via le projet PAPAM. Ces collaborations ont pour objectif le développement des services de proximité aux producteurs, pour l'accompagnement de la politique sectorielle.



Lancement officiel du FDAR SOFIA



Lancement officiel du FDAR DIANA



Lancement officiel FDAR BETSIBOKA

SAVEZ-VOUS QU'UN PORTAIL D'INFORMATION FDA EST DISPONIBLE SUR LA HOTLINE 321 ?



Fruit de la collaboration entre le Fonds de Développement Agricole et le Projet Adaptation des chaînes de valeur agricoles au changement climatique (PrAda) mandaté par le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), cofinancé par l'Union Européenne, le portail d'information du FDA est disponible sur le service Hotline 321. Le portail a pour ambition de développer une proximité auprès des producteurs dans les secteurs Agriculture – Elevage – Pêche, qui sont les principaux bénéficiaires des services du FDA. Il fournit les informations sur le FDA et le Dokany Mora ho an'ny Mpamokatra (DMM). Pour appeler, composez le 321 pour les abonnés de Airtel et le 033 33 00 321 pour les autres opérateurs. Le FDA est proposé en premier sous-menu (n°0) dans le Menu Agriculture.

PAPAM

Projet d'Amélioration
de la Productivité
Agricole à Madagascar



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET PAPAM

Le Projet d'Amélioration de la Productivité à Madagascar ou (PAPAM) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'agriculture agro-écologique, respectueuse de l'environnement en vue de préserver le capital de production pour les générations futures. Projet financé par l'AFD pour amplifier et pérenniser les actions et leurs impacts.

Les sites d'intervention du Projet :

- Région Vakinankaratra ;
- Région Alaotra Mangoro ;
- Région Vatovavy Fitovinany;
- Région Atsimo Atsinana

Durée du Projet : 4 ans plus une année de prolongation

Date Début : Janvier 2016

Date fin : Décembre 2022

Objectif général :

Renforcer la capacité des exploitations à développer la production agricole et leurs revenus, notamment en intégrant les opportunités liées à l'agro-écologie.

Objectifs spécifiques :

- (1) Développer les services d'appui aux agriculteurs, en particulier les conseils à l'exploitation et aux organisations de producteurs.
- (2) Améliorer durablement la productivité des exploitations agricoles grâce notamment à la diversification et l'intensification agro-écologique des systèmes de production et à l'accompagnement de la mise en valeur des périmètres irrigués construits ou réhabilités au cours des projets précédents.

Les Composantes et entités d'exécution du Projet

• Composante 1 : Appui au développement des services agricoles

- Directeur d'appui à la Formation Agricole et Professionnalisation des Producteurs et Pêcheurs (DFAPP)

- En collaboration avec le Directeur Général du Fonds de développement Agricole (FDA)

Avec un Opérateur d'Appui FERT/AMADESE pour la Région Alaotra Mangoro

• Composante 2 : Appui à l'intensification Agricole dans le cadre d'une approche BVPI

- Coordonnateur du Programme National Bassins Versants Périmètres Irrigués (CPNBVPI) / Directeur Général de l'Agriculture (DGA)

- En collaboration avec les Directeurs Régionaux de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DRAEP)

Avec des opérateurs d'Appui Agrisud/SdMad pour Vakinankaratra – Agrisud/WHH/SdMad pour Vatovavy Fitovinany et Atsimo Atsinana – et GSDM comme partenaire

• Composante 3 : Appui à la maîtrise d'ouvrage

- Une composante de coordination

FICHE PROJET

Projet d'Amélioration de la Productivité
Agricole à Madagascar (PAPAM)
dans le VAKINANKARATRA

Programme du Ministère de l'Agriculture et de l'élevage (MINAE) axé sur le développement agro-écologique des exploitations : gestion de la fertilité du sol, des bio-agresseurs, des parcelles et des cultures, amélioration et intégration des systèmes d'élevage dans les exploitations (vache laitière, poulet gasy et porc)

Durée : 54 mois (Avril 2017 – Septembre 2021)

Zones d'intervention : onze (11) communes dans les districts d'Antsirabe II, Betafo et Mandoto de de la région Vakinankaratra

Financement : Agence Française de Développement (AFD)

Organisme d'appui (OA) : Groupement entre Agrisud International et SdMad

Exemple de pratiques agro-écologiques promues : techniques de compostage, recettes et utilisation de Ady Gasy, techniques de lutte antiérosive, associations culturales (en particulier maïs + légumineuses alimentaire/mucuna et riz pluvial + plantes de couverture et/ou fourrages en dérobée), rotations et diversifications culturale, amélioration de l'alimentation, l'habitat, la prophylaxie animale et gestion de la reproduction (vache laitière, poulet gasy et porc principalement)

Bénéficiaires : Plus de 2 100 producteurs, associations et organisations villageoises dans les zones d'intervention

Parties prenantes au programme : Directions régionales du MINAE, directions régionales du Fonds de développement agricole du MINAE, organismes d'appui au développement agricole, prestataires de Services de Proximité,

LES IMPACTS DU PROJET:

- Meilleur accès aux services agricoles ;
- Renforcement de la résilience et de la performance économique et technique des exploitants agricoles ;

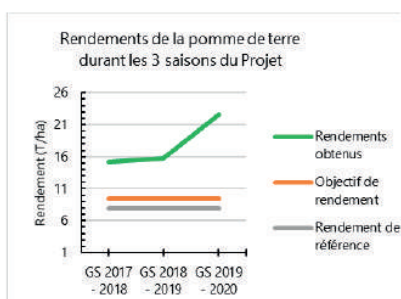
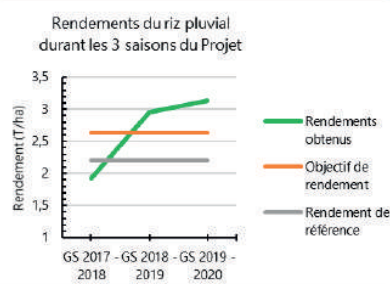
L'AGRO-ÉCOLOGIE :

UNE SOLUTION DURABLE POUR AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ AGRICOLE DANS LE VAKINANKARATRA !

DES RÉSULTATS DÉPASSANT LES ATTENTES

Le Projet PAPAM C2 Vakinankaratra vise l'amélioration de la productivité agricole grâce à la transition et l'intensification agroécologique des systèmes de production. Pour les deux cultures de référence à savoir le riz pluvial et la pomme de terre, les résultats obtenus ont largement dépassé les attentes en termes de rendement, cela après seulement trois années de mise en œuvre.

Au total, 370 parcelles totalisant 13 ha pour le riz pluvial et 5 ha pour la pomme de terre, ont été suivies techniquement pendant trois (3) saisons culturales. Les agriculteurs de riz pluvial ayant appliqué les techniques agroécologiques ont obtenu un rendement moyen de 3,2 t/ha, contre 2,2 t/ha pour les parcelles non encadrées. L'augmentation a été spectaculaire pour les producteurs de pomme de terre qui ont multiplié leur rendement par trois (3) en moyenne, passant de 8 t/ha à 23 t/ha.



HORTENSE A TRIPLÉ

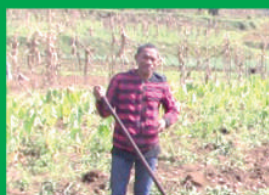
SON RENDEMENT PAR TROIS SUR LE RIZ PLUVIAL



RATISBONNE Nasolonjanahary
Hortense, 33 ans,
Habitant à Ambano, Commune
Ambano, District Antsirabe II.

« Je cultive du riz pluvial et de la pomme de terre, ainsi que les cultures maraîchères. Avant d'avoir intégré le Projet PAPAM en août 2017, je ne connaissais que les techniques traditionnelles, par exemple le semis de dizaines de grains de riz par paquet et la fertilisation à base de cendres de bois avec des engrais chimiques.

Les changements climatiques ont beaucoup contrarié les rendements de mes cultures. J'ai donc cherché à adapter mes pratiques agricoles en me rapprochant des techniciens du Projet PAPAM. Depuis, j'ai changé ma façon de travailler le sol : la parcelle est désormais labourée juste après la récolte et est laissée au repos pendant 4 à 5 mois jusqu'au prochain semis. Quant au mode de semis, j'ai réduit à 4 à 7 grains par paquet au lieu de 20 à 30 comme avant. J'ai pu apprendre à fabriquer du compost, à associer les plantes de couverture (crotalaire, stylosanthès) en dérobée, à pratiquer la rotation culturale avec d'autres types de cultures au lieu de la monoculture sur plusieurs saisons, ... bref autant de nouvelles pratiques qui m'ont été bénéfiques car le rendement du riz pluvial est passé de 1,5 t/ha à 4 à 5 t/ha. Et en commençant à 10 ares, j'ai pris la décision d'accroître ma surface de culture à 1,5 ha, ce qui me permet de récolter dans les 7 tonnes. La culture de riz pluvial est devenue une de mes sources de revenus principales, complétant les rentrées de mon petit commerce. Je peux même désormais investir dans mon exploitation en achetant des matériels agricoles. Sans oublier les dépenses liées à la scolarisation de nos enfants, l'achat de mobiliers et d'autres outils ménagers. De plus, tous les produits de l'agriculture issus des pratiques diffusées sont « plus biologiques » donc beaucoup plus sains pour la santé. Je ne crains plus la période de soudure car ma production a augmenté et je dispose d'assez de trésorerie pour acheter et diversifier nos aliments. »



Monsieur RANDRIANIANDRY Maximin,
37 ans, Habitant à Ankabahaba,
Commune Mandritsara, District Betafo

AVEC UN RENDEMENT DE 40 T/HA, MAXIMIN GAGNE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET INVESTIT D'AVANTAGE

« Je collabore avec PAPAM depuis janvier 2018. Je produis de la pomme de terre, mais cultive aussi du riz pluvial, du maraîchage, et fait de l'élevage de vache laitière. Je suis un paysan multiplicateur de semences de pomme de terre. A cause des fléaux de maladies des cultures (surtout pomme de terre), ma production était en diminution. Grâce aux appuis techniques du PAPAM, j'ai abandonné les pratiques traditionnelles et l'utilisation de produits chimiques. Je fabrique et utilise actuellement tous les types de compost et de biopesticide liquide. J'emploie de nouvelles variétés résistantes aux maladies (MEVA, MANEVA). Grâce à cela, le rendement de la pomme de terre est passé de 15 t/ha à plus de 40 t/ha actuellement. La filière pomme de terre peut être très porteuse si on suit les techniques améliorées. Elle a permis à l'exploitation d'acheter des vaches laitières et de construire un habitat pour les animaux. Le prochain objectif est de construire un magasin de stockage pour les semences de pomme de terre. Nous n'achetons presque plus de riz car la production est largement suffisante pour assurer l'alimentation de la famille. Les autres types d'aliments sont également disponibles toute l'année. Les produits agroécologiques sont meilleurs pour la santé et se conservent plus longtemps. »



MADAGASCAR OBTIENT LE SÉSAME



Bonne nouvelle ! Madagascar est reconnu officiellement par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) indemne de la fièvre aphteuse et de la peste des petits ruminants. Madagascar reste parmi les rares pays africains (Eswatini, Lesotho et Madagascar pour la Fièvre Aphteuse – Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Maurice et Madagascar pour la Peste des Petits Ruminants) dotées de ces statuts.

Ce résultat est la conjugaison des actions et efforts fournies par le MINAE à travers le projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF) et son département chargé des Services Vétérinaires qui ont entamé les démarches nécessaires pour défendre le dossier Madagascar auprès de l'Assemblée Générale de l'OIE.

En effet, le projet CASEF a prêté mains fortes à la Direction Générale de l'Élevage et la Direction des Services Vétérinaires pour l'obtention de ces statuts.

Concrètement, l'appui technique et financier apporté par CASEF portait sur l'acquisition des matériels de prélèvements et de kit d'analyse des échantillons ainsi que les missions de prélèvements. Conditions sine qua none pour l'examen du dossier Madagascar au niveau de l'OIE. Le CASEF a pris également en charge les missions de contrôle des foyers sensibles. Par ailleurs, des actions de sensibilisation des acteurs sur les maladies des ruminants et le contrôle des frontières ont été également entreprises. Autant de démarches nécessaires afin d'assurer la surveillance et la vigilance pour le contrôle et la prévention de ces maladies.

L'acquisition de ces statuts confère à Madagascar des avantages comparatifs vis-à-vis d'autres pays africains concurrents en matière de statut zoosanitaire et lui donne ainsi une opportunité d'attirer les investisseurs en matière de production et de transformation de produits d'origine animale.

Ce statut indemne de maladie constitue également une porte d'ouverture pour le marché d'exportation de Madagascar. Ces exportateurs malgaches travaillent d'arrache-pied pour renforcer la production et relancer l'exportation des produits d'origine animale.





RENFORCEMENT DE LA BASE PRODUCTIVE CANNELLE

CASEF INTRODUIT 900 000 PLANTS

Accroître la production de cannelle de 10%, soit 300 tonnes de plus d'ici l'année prochaine grâce à de nouvelles plantations de plusieurs centaines d'hectares est le travail mis en place par le projet CASEF (Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière) à Mahanoro, Vatomandry et Soanierana Ivongo, dans les régions Antsinanana et Analanjirifo.

Pour ce faire, CASEF qui est un projet du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et financé par la Banque Mondiale a axé ses interventions dans le renouvellement et l'extension de la base productive cannelle sur la Côte Est ainsi que l'amélioration de la qualité des produits mis sur le marché par les producteurs.

Le projet est alors intervenu, dans un premier temps, auprès de producteurs structurés en Coopérative et a étendu son intervention à partir de 2020 au niveau d'entrepreneurs agricoles ayant acquis des terres et désireux de s'investir dans la plantation de canneliers. 345 000 plants de canneliers ont été ainsi installés par environ 400 planteurs en 2020.

En 2021, la demande et l'intérêt des producteurs pour la cannelle explosent dans certains secteurs de la région Antsinanana, notamment en zone sud, où le cannelier permet de valoriser des sols peu fertiles, impropres aux autres cultures. Plus de 550 000 plants sont en cours de production en pépinière.

L'appui du projet concerne essentiellement la fourniture de matériels techniques pour les pépinières et plantations, la mise à disposition des semences, la formation des producteurs pour la mise en place et le suivi des pépinières mais aussi et surtout sur l'installation et la conduite des plantations.

En collaboration avec le Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT), le projet a apporté de l'innovation en incitant les paysans et entrepreneurs à réaliser des plantations à haute densité afin de favoriser la production de cannelle tuyau, plus rémunératrice.

Le projet veille également à améliorer les techniques d'exploitation et de récolte de manière à ne pas compromettre l'avenir des plantations. Ainsi, en étroite concertation



avec les producteurs, CASEF a introduit des nouvelles techniques de récolte, de séchage et de stockage des cannelles. Des outils spécifiques, inspirés de ceux utilisés au Sri Lanka, sont actuellement mis au point et testés par le CTHT en milieu paysan pour augmenter la productivité du travail lors de l'extraction de l'écorce en vue de l'obtention des différents produits (cannelle grattée, non grattée et tuyau) tout en diminuant si possible sa pénibilité.

Le projet prévoit en outre l'installation de petites unités de préparation de cannelle au niveau de coopératives ou d'entrepreneurs privés pour garantir la qualité microbiologique des produits (respect des règles d'hygiène), du séchage et du stockage avant commercialisation.

Avec l'appui du projet CASEF, la cannelle deviendrait une filière très prometteuse pour la Côte Est et constituerait ainsi un levier de développement non négligeable aussi bien pour l'économie régionale que nationale.

Une dynamique de plantation est en train d'émerger. La filière devient de plus en plus attractive pour les producteurs entraînant une pression accrue sur la ressource au niveau des peuplements qui s'étaient développés naturellement.

Ce regain de force mérite d'être largement soutenue et accompagnée sur le long terme, bien au-delà de la période d'intervention impartie au CASEF car Madagascar dispose de tous les atouts pour reconquérir et renforcer son rang international en tant qu'exportateur de *Cinnamomum zeylanicum*. Les perspectives au niveau de la demande internationale sont bonnes et les planteurs sont de plus en plus nombreux à prendre conscience des avantages de cette filière. Mieux, le marché international est porteur et la demande devrait se maintenir pour les années à venir. Madagascar a le devoir de saisir cette opportunité.

PROJET AGRICULTURE DURABLE PAR UNE APPROCHE PAYSAGE



La vaste plaine alluviale du paysage d'Andapa

L'APPROCHE PAYSAGE ... POUR UNE RIZICULTURE DURABLE DANS LA CUVETTE D'ANDAPA

La cuvette d'Andapa est une vaste plaine alluviale comprenant des milliers d'hectares de périmètres irrigués. Principal grenier à riz du Nord Est de Madagascar, elle est entourée en altitude d'un couvert forestier dense constitué par le Parc National de Marojejy, la Réserve Spéciale Naturelle d'Anjanaharibe Sud et le corridor forestier de COMATSA. Cette configuration topographique associée au milieu biophysique crée un microclimat favorable à la riziculture, faisant d'Andapa le premier producteur de riz dans la Région de la SAVA. Or, la pratique de la culture sur brûlis, l'exploitation non rationnelle des forêts constituent une menace pour les infrastructures productives à travers l'ensablement mais également pour les ressources naturelles. Afin d'y remédier, le PADAP intervient dans la zone à travers l'approche paysage.

ainsi l'ensablement des infrastructures hydroagricoles, des rizières ainsi que des plaines. Ainsi, 56 pépinières permanentes polyvalentes ont été installées par PADAP dans 14 communes du district d'Andapa. Il s'agit de la production des bois d'énergie, bois d'œuvre, des arbres fruitiers et d'espèces autochtones pour la reforestation. Outre l'aspect de protection des bassins versants à travers le reboisement, l'objectif de cette activité est de répondre aux besoins de la Communauté locale en matière d'arbres fruitiers, de bois d'œuvre mais surtout de bois d'énergie faisant défaut dans le Paysage d'Andapa, sans oublier la fourniture des jeunes plants destinés à la reforestation dans le cadre de la mise en œuvre des Plans d'Aménagement et de Gestion simplifiés (PAGS) des Communautés de base autour des aires protégées.

L'approche paysage privilégie la recherche de synergie, l'intégration et la coordination entre les différents secteurs intervenant dans un espace de vie donné. Dans cette perspective, le PADAP (Projet Agriculture Durable par une Approche Paysage) a pour objectifs spécifiques :

- Augmenter la valeur de la production des secteurs productifs, qui est évaluée par la valeur monétaire des cultures et du bétail produits dans les paysages sélectionnés;
- Réduire la dégradation des ressources naturelles.

contribuant ainsi à la fois au Velirano 9 pour une Autosuffisance alimentaire et du Velirano 10 pour une Gestion durable des ressources Naturelles à travers ses activités, notamment de production rizicole en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

Protéger les bassins versants attenants aux périmètres et répondre aux besoins de la population

Le reboisement constitue une des réponses à la limitation de l'érosion au niveau des Bassins Versants diminuant



Le reboisement est une des mesures de protection des bassins versants

Booster la production rizicole

Afin de mettre à la disposition des producteurs des intrants de qualité, y compris les semences améliorées, lors de la grande saison rizicole 2020-2021, le Projet a appuyé 22 paysans semenciers dont 6 femmes. Cette activité permettra l'autonomie du paysage d'Andapa en matière de semences. Des paysans formateurs ont également reçu des appuis à travers le renforcement de capacités en matière de techniques rizicoles améliorées et l'utilisation d'intrants de qualité, donnant ainsi des rendements variant de 5 à 7 tonnes à l'hectare (moyenne dans la zone : 3 tonnes à l'hectare).

L'opérationnalisation des Comités de Gestion des Matériels Agricoles (CGMA) est en cours de finalisation. Ces structures permettront aux paysans de se doter des matériels agricoles nécessaires à la production sans forcément en acheter. LOVASOA MIRAY avec ses 22 membres, constituera l'un des CGMA formalisé et sera un pilote dans le Fokontany Andranovalo, Commune Ambodivaina.

Technique innovante : mécaniser le repiquage

La main d'œuvre coûte chère dans la région du SAVA, d'où l'idée de lancer le repiquage mécanisé dans le paysage d'Andapa. Cette pratique a été testée au niveau des Communes d'Andasibe Kobahina, de Marovato, d'Ankiakabe Nord, de Bealampona et d'Ambodivaina. Elle a permis de réduire au minimum de 30% le coût de la main d'œuvre, diminuer le temps consacré au repiquage et facilite les travaux d'entretien.

Augmenter la superficie irriguée à travers la réhabilitation des périmètres irrigués

Afin d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire du Velirano 9, l'augmentation de la superficie irriguée constitue un des facteurs clés. Ainsi, la réhabilitation des périmètres irrigués permet d'assurer la mise à disposition de l'eau et le drainage des rizières mais



Repiquage mécanisé à Andapa

également la pratique d'une double culture dans l'année. Dans cette optique, des infrastructures sont construites dans le paysage d'Andapa afin de résoudre les conflits entre les paysans sur la maîtrise d'eau, augmenter la surface irrigable et par la suite la productivité agricole. Huit périmètres ont été aménagés et réhabilités dans le paysage d'Andapa dont le PI (périmètre irrigué) d'Ambalafary, de Tanandava, d'Ambodivagnona, d'Andalamena, d'Ambodiala, d'Antanimbaribe, d'Ambatoharanana, et d'Andasimenalamba. Quatre (04) périmètres qui couvrent 842 Ha ont déjà été réceptionnés.

PERIMETRES D'AMBODIALA ET D'ANDALAMENA – COMMUNE RURALE ANDASIBE KOBAHINA – DISTRICT ANDAPA

Superficie irriguée avant réhabilitation : 25 Ha
Superficie irriguée après réhabilitation : 190 Ha

Nombre de bénéficiaires :

- Ambodiala: 126 ménages
- Andalamena: 86 ménages

Réhabilitation réalisée :

- 2 barrages réhabilités ;
- Canaux bétonnés de 1 278 ml, et
- Des ouvrages sur canal



Le Barrage d'Ambodiala

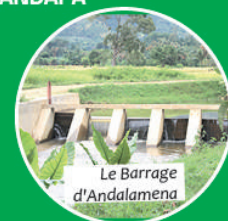
PERIMETRE D'AMBALAFARY – COMMUNE RURALE AMBODIVAINA – DISTRICT ANDAPA

Superficie irriguée avant réhabilitation : 100 Ha
Superficie irriguée après réhabilitation : 252 Ha
Nombre de bénéficiaires : 423 ménages

Réhabilitation réalisée :

- 1 Barrage réhabilité;
- 1 Canal bétonné de 1 899 ml;
- 1 Digue de protection de 310 ml;
- 1 Piste de 1 350 ml; et
- Des ouvrages.

La réhabilitation des pistes inter-périmètre a pour but de faciliter le transport des produits vers les Communes.



Le Barrage d'Andalamena

PERIMETRE DE TANANDAVA – COMMUNE RURALE TANANDAVA – DISTRICT ANDAPA

Superficie irriguée avant réhabilitation: 90 Ha
Superficie irriguée après réhabilitation: 400 Ha
Nombre de bénéficiaires: 600 ménages

Réhabilitation réalisée :

- 1 Barrage réhabilité;
- Réseaux d'irrigation et de drainage réhabilités;
- Ouvrages en dur divers sur canal;
- Piste intra périmètre réhabilité avec protection de berge du côté de la piste érodée.



une protection de berge

La première saison rizicole pour l'année 2021 a été encourageante pour les paysans appuyés par le PADAP avec une production minimale de 5 tonnes à l'hectare. Le sondage de rendement effectué par l'équipe de la DRAEP SAVA sur les parcelles des paysans formateurs a même fait état de plus de 7 tonnes à l'hectare.

Beaucoup reste encore à faire dans le paysage d'Andapa. Il est à noter que le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du Paysage (PAGDP) pour Andapa a été terminé en mars 2020. Ce PAGDP constitue un outil de gestion permettant la mise en œuvre de l'approche paysage à travers des plans d'actions à court, moyen et long terme.

FORMER LES VÉTÉRINAIRES SANITAIRES AFIN DE PRÉVENIR LES MALADIES ANIMALES TRANSFRONTALIÈRES

Le MINAE à travers le Service du Laboratoire de Diagnostic Vétérinaire, a réalisé le 29 juin au 02 juillet 2021, la formation de 25 vétérinaires sanitaires sur les maladies animales transfrontières telles que la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants, la grippe aviaire et les maladies auxquelles Madagascar en est encore indemne.

Financée par l'Union européenne à travers la FAO, la session de formation vise à favoriser l'accès des produits d'origine animale aux marchés internationaux. Le but étant de renforcer la capacité des vétérinaires nationaux à effectuer des prélèvements fiables et exploitables tout en garantissant la rapidité des collectes et envois et à certifier la fiabilité des résultats et leurs diffusions.

Les vétérinaires sanitaires formés sur la collecte, le stockage et l'envoi des prélèvements effectués sur les animaux vers les laboratoires locales ou à l'étranger sont issus de 5 régions : Bongolava, Itasy, Vakinankaratra, Melaky et Menabe.



CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ABEILLES



La journée mondiale des abeilles a été célébrée pour la toute première fois à Madagascar le jeudi 20 mai 2021 sous le thème « *Tantely, Aina mamelona aina. Arovy izy ireo* ».

La célébration nationale a eu lieu dans la commune d'Anjepy, une des zones productrices de miel de la région Analamanga comptant 65 apiculteurs professionnels. Anjepy totalise chaque année 13 000 litres de miel produits et est déjà avancée en termes d'utilisation de techniques d'apiculture modernes.

L'apiculture est une des filières faisant l'objet de promotion de l'entrepreneuriat rural au sein du MINAE. Cette célébration vise également à placer les abeilles au centre du système de sécurité alimentaire et de protection de l'écosystème.

LA LÉGISLATION VÉTÉRINAIRE RÉVISÉE

Trois textes ont été révisés durant « l'atelier de consultation des parties prenantes pour la révision de la législation vétérinaire à Madagascar », organisé par la Direction des Services Vétérinaires du MINAE en partenariat avec le Bureau Inter-Ressources de l'Union Africaine, le 18-19 février 2021.

Il s'agit des décrets relatifs au « bien-être » animale, à la « traçabilité des petits ruminants » et à la « surveillance des maladies animales ». Le premier concerne les programmes visant l'amélioration de la santé animale, l'augmentation qualitative de la production et la protection des animaux. Le texte régissant la traçabilité des petits ruminants est quant à lui, un des éléments clés pour faciliter les échanges commerciaux notamment l'exportation de viandes et d'animaux vivants, ainsi que la surveillance des maladies animales dans la mesure où il est primordial maintenir le statut de Madagascar indemne de la fièvre aphteuse et des pestes des petits ruminants. Le texte sur la surveillance des maladies permet pour sa part, de mieux définir les rôles des acteurs situés en amont et en aval du système de surveillance et ainsi mettre en place des stratégies de prévention et de lutte contre les maladies.

L'atelier a été l'occasion pour les professionnels du secteur (éleveurs, vétérinaires, ingénieurs, para-vétérinaires) de partager leurs avis et leurs expériences pour l'avenir de l'élevage à Madagascar.



PROGRAMME DE SOUTIEN
AUX PÔLES DE
MICROENTREPRISES
RURALES ET AUX
ECONOMIES RÉGIONALES



PROGRAMME PROSPERER :
DES RÉSULTATS PROBANTS ET CONCRETS
DANS LA RÉGION ATSIANANA ET ANALANJIROFO

Les activités mises en œuvre par le MINAE à travers le programme PROSPERER, financé par le FIDA, ont eu des portées économiques et sociales dans les régions Atsinanana et Analanjirofo.

Les appuis du programme ont permis aux producteurs de litchi des régions Atsinanana et Analanjirofo d'augmenter leur productivité grâce aux formations en technique de culture (entretien taille et élagage), d'accéder au marché grâce à la formalisation des relations entre OP et OM par le couplage, la mise en place d'infrastructure (Hangar de collecte/de stockage) et surtout d'améliorer la qualité des produits grâce aux formations au GLOBAL GAP.

Concernant la coopérative Tsarafaniry, producteur d'huile Essentielles de girofle dans la Commune rurale d'Anjahambe district Vavatenina, l'acquisition d'un alambic moderne par FFCP, leur

a permis de doubler la production. En effet, l'alambic moderne possède un cycle de distillation plus rapide qu'un alambic traditionnel : 6 à 9h pour produire 5l d'huile essentiel de girofle alors qu'il faut 18 à 22 h pour distiller 5l avec l'alambic traditionnel. Cette acquisition contribue également à la préservation de l'environnement car celle-ci consomme moins de bois de chauffe que l'alambic traditionnelle.

L'heure est à la pérennisation des activités

Le programme est aujourd'hui en phase d'achèvement et les actions ne doivent pas rester vaines. Aussi il est important de pérenniser et fructifier les acquis et les bonnes pratiques mis en œuvre. L'ONG ANKOAY (région Antsinana) et la Coopérative Taratra (Région Analajirofo) avec l'appui des partenaires régionaux tels que les DRAEP, les DRICA, sont les structures relais.

VARY GASY NY AVARATRA

1Kg 5Kg 30Kg 60Kg

MOGÔDRO

MAMORIAKA

MADAME ROSE

Société VOLAZARA

Société VOLAZARA

sovolasar@gmail.com

034 78 264 01 / 032 40 716 05

Masomboly Katsaka IRAT 200

Voafantina sy
voamarina



tahan'ny fitsiriana
99%

Semence certifiée

Tsinjarain'ny :

AGRIVET
Antoky ny vokatrao



LOT 01 A AMBOHIBAO
ANTANANARIVO 105
MADAGASIKARA

**Mihaino
anao**

032 11 372 75
034 07 748 16